



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Spécialité
« maçon »
de
certificat d'aptitude professionnelle**

SOMMAIRE

ANNEXE I [Présentation synthétique du référentiel du diplôme](#)

ANNEXE II [Référentiel des activités professionnelles](#)

ANNEXE III [Référentiel de compétences](#)

Compétences

Savoirs associés

ANNEXE III bis [Lexique](#)

ANNEXE IV **Référentiel d'évaluation**

[IVa Unités constitutives du diplôme](#)

[IVb Règlement d'examen](#)

[IVc Définition des épreuves](#)

ANNEXE V [Périodes de formation en milieu professionnel](#)

ANNEXE VI [Tableau de correspondance entre épreuves ou unités de l'ancien et du nouveau diplôme](#)

ANNEXE I
Présentation synthétique du référentiel du diplôme
Spécialité « maçon » de certificat d'aptitude professionnelle

TABLEAU DE SYNTHESE ACTIVITES-COMPETENCES-UNITES

Activités	Blocs de compétences	Unités
COMMUNICATION PRÉPARATION	Bloc n° 1 - Étude et préparation d'une intervention - Compléter et transmettre des documents - Décoder un dossier technique - Choisir les matériels et les outillages	Unité UP1 Étude et préparation d'une intervention
RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT	Bloc n° 2 - Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant - Déterminer des quantités de matériaux et composants - Organiser son poste de travail - Sécuriser son intervention - Monter, démonter et utiliser un échafaudage - Implanter et tracer des ouvrages - Réaliser et mettre en place des coffrages - Mettre en place des armatures - Fabriquer et mettre en œuvre des bétons courants, bio et géo-sourcés - Réaliser des maçonneries de petits éléments - Réaliser les finitions d'un ouvrage vertical - Réaliser les finitions d'un ouvrage horizontal - Préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages - Contrôler la nature et la conformité des supports - Contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux	Unité UP2 Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES	Bloc n° 3 - Réalisation de travaux spécifiques - Échanger et rendre compte oralement - Intervenir à proximité des réseaux - Mettre en place et démonter un étalement - Réaliser des terrassements complémentaires - Réaliser des réseaux enterrés - Intervenir sur le bâti existant - Poser des éléments préfabriqués	Unité UP3 Réalisation de travaux spécifiques

ACTIVITÉS	BLOCS DE COMPÉTENCES	UNITÉS
	Bloc n° 1 – Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique Français - Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F) - Reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu (F) - Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F) - Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F) - Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F) Histoire-géographie-enseignement moral et civique - Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) - S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG) - Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) - Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC) - Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)	Unité UG1 Français et histoire- géographie- enseignement moral et civique
	Bloc n° 2 – Mathématiques et physique-chimie - Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité - Expérimenter, utiliser une simulation - Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés	Unité UG2 Mathématiques et physique-chimie
	Bloc n° 3 – Éducation physique et sportive - Développer sa motricité - S'organiser pour apprendre et s'entraîner - Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter - Construire durablement sa santé - Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique	Unité UG3 Éducation physique et sportive

ACTIVITÉS	BLOCS DE COMPÉTENCES	UNITÉS
	Bloc n° 4 – Prévention-santé-environnement - Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation - Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention - Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix - Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté - Agir face à une situation d'urgence	Unité UG4 Prévention-santé-environnement
	Bloc n° 5 – Langue vivante étrangère L'épreuve de langue vivante étrangère obligatoire pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à : - Comprendre la langue orale - Comprendre un document écrit - S'exprimer à l'écrit - S'exprimer à l'oral en continu - Interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle	Unité UG5 Langue vivante étrangère

	UNITES/BLOCS FACULTATIFS	
	Bloc facultatif – Langue vivante L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à : - S'exprimer à l'oral en continu - Interagir à l'oral - Comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle	Unité facultative UF 1 Langue vivante
	Bloc facultatif – Mobilité - Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger - Caractériser le contexte professionnel étranger - Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger - Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France - Se repérer dans un nouvel environnement - Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil	Unité facultative UF 2 Mobilité

CONTEXTE PROFESSIONNEL

A - Domaines d'intervention

Le titulaire de la spécialité « maçon » de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) exerce ses compétences, sous le contrôle de sa hiérarchie dans le domaine du bâtiment pour des travaux neufs ou de rénovation.

Il intervient indifféremment sur tous les domaines couverts par les activités de réalisation du gros œuvre :

- construction de maisons individuelles ;
- construction de bâtiments collectifs ;
- construction de bâtiments industriels, tertiaires ou agricoles.

Son activité consiste à réaliser des éléments d'ouvrages, essentiellement porteurs ou de remplissage, à partir de composants industrialisés assemblés par des produits liants tels que les colles, les mortiers et les bétons. Les composants les plus souvent mis en œuvre sont :

- les blocs manufacturés ;
- les briques de terre cuite ;
- les éléments préfabriqués (poutrelles-entrevous, appuis de baies et pré-linteaux ...) ;
- les boisseaux pour conduits de fumées.

Le titulaire de la spécialité « maçon » de CAP contribue aussi à la réalisation de revêtements verticaux et horizontaux tels que les enduits de façades, les enduits d'étanchéité et les chapes.

Les traditions locales de construction conduisent également à la mise en œuvre fréquente de certains matériaux (briques, pierres, moellons, pisé, bauge ...) selon des méthodes spécifiques.

Dans le cadre de la transition énergétique, le titulaire de la spécialité « maçon » de CAP est amené à mettre en œuvre des matériaux bio (*) et géo-sourcés (*).

Le titulaire de la spécialité « maçon » de CAP réalise également des ouvrages en béton armé aux dimensions et à la complexité limitées, principalement en maison individuelle ou petit immeuble collectif. Dans ce contexte, il réalise à partir de plans et sur instructions, le coffrage, les armatures complémentaires et met en œuvre le béton.

Les ouvrages concernés sont :

- les fondations superficielles ;
- les poteaux de section 30 x 30 cm maximum ;
- les poutres de portée limitée (450 cm maximum) ;
- les ouvrages en béton armé intégrés aux maçonneries (linteaux, chaînages verticaux et horizontaux).

Dans le cadre de ses activités, le titulaire de la spécialité « maçon » de CAP contribue au respect des exigences réglementaires énergétiques et environnementales. Il conduit couramment ses opérations sur site en co-activité avec les autres corps de métiers.

Les activités confiées au titulaire de la spécialité « maçon » de CAP sont impactées par les enjeux de la transition énergétique et de la transition numérique.

B - Conditions générales d'exercice du métier

Situation d'exercice

Le titulaire de la spécialité « maçon » de CAP exerce ses activités en toute sécurité, pour lui et son environnement, dans tout type d'entreprise. Il réalise son travail d'après des consignes d'exécution orales et écrites transmises par sa hiérarchie.

Il communique avec son environnement professionnel (hiérarchie, équipe, autres intervenants...) et peut être amené à échanger oralement ou à utiliser des documents techniques rédigés en langue vivante étrangère, principalement l'anglais.

Pour toutes les tâches professionnelles dont il a la charge, il effectue, en coordination avec les autres corps de métiers, les activités de préparation et de réalisation du travail qui lui sont confiées. Il contrôle ses tâches et interventions et rend compte à sa hiérarchie. Il participe aux opérations simples de maintenance préventive et corrective du matériel et outillage.

Il intervient très souvent en équipe, sur des chantiers et sites variés et de différentes tailles, qui peuvent nécessiter un ou plusieurs déplacements à la journée ou à la semaine selon l'éloignement.

Autonomie

Le titulaire de la spécialité « maçon » de CAP fait preuve d'autonomie dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées, dans la limite des instructions de sa hiérarchie. Il applique les modes opératoires donnés. Il choisit les outils adaptés et utilise les moyens d'exécution mis à sa disposition pour garantir la qualité de sa réalisation. Il respecte les délais donnés et des mesures de prévention.

Responsabilité

Sur les sites d'interventions, il respecte les mesures relatives à la Qualité, à la Sécurité et à l'Environnement (QSE). Il applique les mesures de prévention des risques professionnels prévues. Il doit identifier les dangers non prévus, alerter et appliquer les consignes de sa hiérarchie.

Il est responsable de la bonne réalisation des travaux qui lui sont confiés. Il respecte les exigences réglementaires, sécuritaires, normatives et environnementales.

C - Perspectives d'évolution dans l'emploi

Positionnement

Le titulaire de la spécialité « maçon » de CAP atteste du premier niveau de qualification dont les compétences professionnelles vont lui permettre d'accéder à un emploi d'ouvrier professionnel.

Au terme d'un temps de pratique professionnelle, le titulaire de la spécialité « maçon » de CAP est pleinement opérationnel.

Poursuite de formation

Il peut poursuivre sa formation initiale en s'engageant dans la préparation d'une certification complémentaire ou d'un diplôme de niveau supérieur. Il peut aussi, accéder à des niveaux de qualification plus élevés, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Évolution dans l'emploi

En fonction de ses attentes, de son expérience, de ses aptitudes, du contexte, le titulaire de la spécialité « maçon » de CAP peut évoluer vers la fonction d'encadrement. Il peut, à moyen terme, créer ou reprendre une entreprise.

TABLEAU DES ACTIVITÉS ET DES TÂCHES PROFESSIONNELLES

		Niveau d'implication		
ACTIVITÉS	TÂCHES	1	2	3
COMMUNICATION PRÉPARATION	T1 : Prendre connaissance des informations liées à son intervention			X
	T2 : Communiquer en équipe, avec son responsable et les autres intervenants		X	
	T3 : Renseigner et transmettre des documents liés à son intervention			X
	T4 : Organiser son intervention en adoptant une attitude éco-responsable			X
	T5 : Préparer et vérifier les matériels et les outillages pour son intervention			X
	T6 : Préparer et approvisionner les matériaux et les fournitures			X
RÉALISATION ET CONTRÔLE D'OUVRAGE COURANT	T7 : Déconstruire – Déposer et démonter des éléments		X	
	T8 : Implanter les constructions, les éléments de structure		X	
	T9 : Tracer les ouvrages			X
	T10 : Réaliser des ouvrages en maçonnerie de petits éléments			X
	T11 : Réaliser des ouvrages en matériaux bio et géo-sourcés			X
	T12 : Réaliser des ouvrages en béton			X
	T13 : Exécuter des finitions			X
RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES	T14 : Poser des éléments préfabriqués		X	
	T15 : Réaliser des terrassements complémentaires			X
	T16 : Mettre en place des réseaux enterrés		X	
	T17 : Intervenir sur le bâti existant		X	

Niveau d'implication :

Pour chacune des tâches issues des activités de référence, le titulaire de la spécialité « maçon » de CAP est impliqué à différents niveaux définis ci-dessous :

Niveau	Définition du niveau d'implication
1	Connaissances et savoir-faire minimaux : le titulaire du diplôme <i>lit, observe, interprète et assiste</i> sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe.
2	Connaissances et savoir-faire partiels : le titulaire du diplôme <i>participe sous contrôle ponctuel</i> en étant partiellement responsable de l'exécution de tâches simples.
3	Connaissances et savoir-faire approfondis : le titulaire du diplôme <i>intervient seul</i> ou en équipe, en toute autonomie dans la réalisation d'une tâche simple.

FICHES DE DÉTAIL DES TÂCHES PROFESSIONNELLES

Activité A1	COMMUNICATION
Tâche T1	T1 : Prendre connaissance des informations liées à son intervention Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : ▪ dossier de réalisation : ▪ plans d'exécution des ouvrages et plans méthodes, maquette numérique (BIM) ▪ planning d'intervention et délais d'exécution ▪ documents relatifs à la prévention (PPSPS) ▪ extrait du CCTP ▪ notices techniques des matériels et matériaux, FDES ▪ schémas de principe, croquis ▪ textes normatifs (guide de bonnes pratiques, règles professionnelles, DTU, normes) ▪ ressources internes (règlement intérieur, document unique d'évaluation des risques...) ▪ fiches de suivi, bons de livraison, fiches d'autocontrôle ▪ moyens de communication et accès à l'environnement digital de l'entreprise Contexte d'intervention : En autonomie ou avec son responsable, sur chantier	
Résultats attendus : ▪ Les consignes reçues sont comprises et appliquée ▪ Les informations caractérisant l'intervention sont recueillies ▪ Les ressources sont utilisées à bon escient ▪ L'utilisation des outils digitaux est effective	

Activité A1	COMMUNICATION
Tâche T2	T2 : Communiquer en équipe, avec son responsable et les autres intervenants Niveau d'implication : 2
Moyens et ressources disponibles : ▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie ▪ Documents internes de suivi de l'intervention (fiche d'intervention, fiche qualité, ...) ▪ Dossier de réalisation : ○ plans d'exécution des ouvrages et plans méthodes, maquette numérique ○ planning d'intervention et délais d'exécution ○ documents relatifs à la prévention (PPSPS) ▪ Bons de commande ou de livraison ▪ Notice technique des matériaux et matériels ▪ Supports numériques (BIM) ▪ Moyens de communication et accès à l'environnement digital de l'entreprise Contexte d'intervention : Sur le chantier, dans les locaux de l'entreprise ou chez un fournisseur, seul ou avec son responsable	
Résultats attendus : ▪ Les consignes reçues sont comprises et appliquées ▪ L'information transmise est complète, elle est comprise par l'interlocuteur ▪ Le registre de langage et la terminologie sont adaptés à la situation et à l'interlocuteur ▪ Les échanges sont clairs, argumentés et concis ▪ Les compléments d'informations sont exprimés ▪ La posture adoptée est professionnelle ▪ L'utilisation des outils digitaux est effective	

Activité A1	COMMUNICATION
Tâche T3	T3 : Renseigner et transmettre des documents liés à son intervention Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : ▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie ▪ Documents internes de suivi de l'intervention (fiche d'intervention, bon de livraison, rapport journalier...) ▪ Dossier de réalisation : ▪ plans d'exécution des ouvrages et plans méthodes, maquette numérique ▪ planning d'intervention et délais d'exécution ▪ documents relatifs à la prévention (PPSPS) ▪ Croquis, schémas... ▪ Notices techniques des matériaux et matériels ▪ Moyens de communication et accès à l'environnement digital de l'entreprise	
Contexte d'intervention : En autonomie ou avec son responsable, sur chantier	
Résultats attendus : ▪ Les consignes reçues sont comprises et appliquées ▪ Les informations sont transmises, complètes, exactes et exploitables ▪ Les documents sont remis ou adressés dans le délai fixé ▪ L'utilisation des outils digitaux est effective	

Activité A1	PRÉPARATION
Tâche T4	T4 : Organiser son intervention en adoptant une attitude éco-responsable Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : ▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie ▪ Consignes relatives à la politique éco-responsable de l'entreprise (tri des déchets, protection des sols...) ▪ Dossier de réalisation : ▪ plans d'exécution des ouvrages et plans méthodes, maquette numérique ▪ planning d'intervention et délais d'exécution ▪ documents relatifs à la prévention (PPSPS) ▪ Croquis, schémas, modes opératoires ▪ Nomenclatures, quantitatifs, bons de commande et de livraison ▪ Matériels et outillages disponibles avec leurs conditions d'utilisation ▪ Moyens de communication et accès à l'environnement digital de l'entreprise	
Contexte d'intervention : En autonomie, en équipe ou avec son responsable, sur chantier	
Résultats attendus : ▪ Le poste de travail garantit le respect des règles de sécurité et de protection de la santé ▪ L'intervention respecte le mode opératoire et prend en compte le délai d'exécution ▪ Le poste de travail est adapté à l'ouvrage à réaliser, sa surface est optimisée et garantit sa bonne exécution ▪ La disponibilité des matériels, outillages, matériaux et consommables est vérifiée ▪ La co-activité est prise en compte pour l'organisation de son intervention ▪ Les consommations d'énergies et de ressources sont optimisées ▪ Les quantités de matériaux sont évaluées au plus juste ▪ Les rejets polluants sont identifiés et signalés ▪ L'intervention est organisée selon une attitude éco-responsable et le principe 3RVE est appliqué à la gestion de ses déchets	

Activité A1	PRÉPARATION
Tâche T5	T5 : Préparer et vérifier les matériels et les outillages pour son intervention Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : ▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie ▪ Dossier de réalisation : ▪ plans d'exécution des ouvrages et plans méthodes, maquette numérique ▪ planning d'intervention et délais d'exécution ▪ documents relatifs à la prévention (PPSPS) ▪ Croquis, schémas, modes opératoires ▪ Nomenclatures, quantitatifs, bons de commande et de livraison ▪ Matériels et outillages disponibles avec leurs conditions d'utilisation ▪ Moyens de communication et accès à l'environnement digital de l'entreprise Contexte d'intervention : En autonomie, en équipe ou avec son responsable, sur chantier	
Résultats attendus : ▪ Le choix des matériels et outillages est adapté à l'intervention ▪ L'état de conformité et de fonctionnement des matériels et outillages sont vérifiés ▪ Les anomalies sont repérées et signalées immédiatement ▪ Le matériel défectueux est consigné ▪ Les matériels et outillages préparés sont stockés suivant la logique d'utilisation et maintenus en sécurité ▪ Les besoins en matériels et outillages complémentaires sont signalés	

Activité A1	PRÉPARATION
Tâche T6	T6 : Préparer et approvisionner les matériaux et les fournitures Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : ▪ Consignes orales et écrites ▪ Bons de commande, bons de livraison, stock disponible ▪ Dossier de réalisation : ▪ plans d'exécution des ouvrages et plans méthodes, maquette numérique ▪ planning d'intervention et délais d'exécution ▪ Croquis, schémas, modes opératoires ▪ Nomenclatures, quantitatifs ▪ Moyens de communication et accès à l'environnement digital de l'entreprise ▪ Plan d'Installation de Chantier (PIC) Contexte d'intervention : En autonomie, en équipe ou avec son responsable, sur chantier	
Résultats attendus : ▪ La nature des matériaux est visuellement identifiée ▪ L'état des stocks est communiqué ▪ L'approvisionnement permet l'intervention ▪ Les quantités de matériaux sont évaluées au plus juste ▪ Les matériaux sont contrôlés lors de la livraison ▪ Les non-conformités des matériaux sont repérées et signalées ▪ Les moyens de manutention et de transport adaptés sont utilisés ▪ Les aires de stockage utilisées sont conformes à la demande ▪ Les règles de protection de la santé, de la sécurité collective et individuelle sont respectées	

Activité A2	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT
Tâche T7	T7 : Déconstruire, déposer et démonter des éléments Niveau d'implication : 2
Moyens et ressources disponibles : ▪ Consignes écrites et orales ▪ Dossier de réalisation : ▪ plans d'exécution des ouvrages et plans méthodes, maquette numérique ▪ planning d'intervention et délais d'exécution ▪ documents relatifs à la prévention (PPSPS) ▪ Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise ▪ Notices techniques des matériels et matériaux ▪ Des ouvrages, porteurs ou non, dans le cadre de travaux de réhabilitation ou de rénovation ▪ Plateforme de travail en hauteur	
Contexte d'intervention : ▪ Sur le chantier, seul ou en équipe	
Résultats attendus : ▪ Le travail est soigné, le niveau de qualité attendu est atteint ▪ Les règles de protection de la santé, de la sécurité collective et individuelle sont respectées ▪ Les travaux sont effectués dans le respect des règles de protection de l'environnement	

Activité A2	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT
Tâche T8	T8 : Implanter les constructions, les éléments de structure Niveau d'implication : 2
Moyens et ressources disponibles : ▪ Dossier de réalisation : ▪ plans d'exécution des ouvrages et plans méthodes, maquette numérique ▪ planning d'intervention et délais d'exécution ▪ documents relatifs à la prévention (PPSPS) ▪ Références planimétriques et altimétriques matérialisées sur le terrain ▪ Matériels de contrôle, de mesure et de marquage ▪ Matériels d'implantation optique (niveau de chantier) et numérique (applications dédiées) ▪ Mètre et décamètre Contexte d'intervention : ▪ Sur le chantier, seul ou en équipe	
Résultats attendus : ▪ Les implantations planimétriques et altimétriques sont conformes aux plans ▪ À chaque phase de réalisation, un autocontrôle est effectué ▪ Les chaises d'implantation sont mises en place ▪ Les anomalies par rapport au projet sont signalées	

Activité A2	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT	
Tâche T9	T9 : Tracer les ouvrages	Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : ▪ Dossier de réalisation : ▪ plans d'exécution des ouvrages et plans méthodes, maquette numérique ▪ planning d'intervention et délais d'exécution ▪ documents relatifs à la prévention (PPSPS) ▪ Références planimétriques et altimétriques matérialisées sur la construction (traits de niveau à 1,00 m au-dessus du sol fini, nus...) ▪ Matériels de contrôle, de mesure et de tracé		
Contexte d'intervention : ▪ Sur le chantier, seul ou en équipe		
Résultats attendus : ▪ Le tracé est conforme à la demande ▪ L'utilisation des outils numérique est effective et adaptée ▪ À chaque phase de réalisation, un autocontrôle est effectué		

Activité A2	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT
Tâche T10	T10 : Réaliser des ouvrages en maçonnerie de petits éléments Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : ▪ Consignes orales et écrites ▪ Dossier de réalisation : ▪ plans d'exécution des ouvrages et plans méthodes, maquette numérique ▪ planning d'intervention et délais d'exécution ▪ documents relatifs à la prévention (PPSPS) ▪ Prescriptions techniques, plans de calepinage et appareillage ▪ Textes normatifs (guide de bonnes pratiques, règles professionnelles, DTU, normes...) ▪ Notices techniques ▪ Matériaux courants ou rectifiés (blocs et briques manufacturés) ▪ Pierre naturelle régionale ▪ Matériaux innovants ▪ Matériaux d'assemblage (mortiers, colles...) ▪ Plateforme de travail en hauteur ▪ Matériel de malaxage, de coupe... ▪ Équipements de sécurité et outils nécessaires à la réalisation des ouvrages Contexte d'intervention : ▪ Sur le chantier seul ou en équipe Résultats attendus : ▪ Le travail est soigné, le niveau de qualité attendu est atteint (verticalité, planéité, appareillage, mortier de pose...) ▪ Les règles de protection de la santé, de sécurité collective et individuelle sont respectées ▪ Les travaux sont effectués dans le respect des règles de protection de l'environnement	

Activité A2	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT
Tâche T11	T11 : Réaliser des ouvrages en matériaux bio et géo-sourcés Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : ▪ Consignes orales et écrites ▪ Dossier de réalisation : ▪ plans d'exécution des ouvrages et plans méthodes, maquette numérique ▪ planning d'intervention et délais d'exécution ▪ documents relatifs à la prévention (PPSPS) ▪ Prescriptions techniques, plans de calepinage et appareillage ▪ Textes normatifs (guide de bonnes pratiques, règles professionnelles, avis techniques, normes...) ▪ Notices techniques ▪ Plateforme de travail en hauteur ▪ Équipements de sécurité et outils nécessaires à la réalisation des ouvrages ▪ Matériel de malaxage, de coffrage, de coupe et de projection manuelle et mécanique... ▪ Matériaux bio et géo-sourcés ▪ Matériaux d'assemblages Contexte d'intervention : ▪ Sur le chantier, seul ou en équipe	
Résultats attendus : ▪ Le circuit court est privilégié ▪ Le travail est soigné, le niveau de qualité attendu est atteint (respect des règles professionnelles de mise en œuvre) ▪ Les règles de sécurité collectives et individuelles et de protection de la santé sont respectées ▪ Les travaux sont effectués dans le respect des règles de protection de l'environnement	

Activité A2	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT	
Tâche T12	T12 : Réaliser des ouvrages en béton	Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : ▪ Consignes orales et écrites ▪ Dossier de réalisation : ▪ plans d'exécution des ouvrages et plans méthodes, maquette numérique ▪ planning d'intervention et délais d'exécution ▪ documents relatifs à la prévention (PPSPS) ▪ Prescriptions techniques, plan de calepinage ▪ Notices techniques et méthodes particulières de mise en œuvre des matériaux ▪ Coffrages traditionnels, coffrages modulaires et manuyportables ... ▪ Réservations et inserts ▪ Serrages et étalements de tout type ▪ Armatures préfabriquées et armatures complémentaires ▪ Plateforme de travail en hauteur ▪ Matériels, matériaux courants et innovants, équipements de sécurité et outils nécessaires à la réalisation des ouvrages en bétons courants et spécifiques (prêts à l'emploi ou fabriqués sur chantier) Contexte d'intervention : ▪ Sur le chantier, seul ou en équipe Résultats attendus : ▪ Le travail est soigné, le niveau de qualité attendu est atteint (qualité des parements, composition des bétons, position des armatures, stabilité du coffrage...) ▪ Les règles de protection de la santé, de sécurité collective et individuelle sont respectées ▪ Les travaux sont effectués dans le respect des règles de protection de l'environnement		

Activité A2	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT
Tâche T13	T13 : Exécuter des finitions Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : - Consignes orales et écrites - Dossier de réalisation : - plans d'exécution des ouvrages et plans méthodes, maquette numérique - planning d'intervention et délais d'exécution - documents relatifs à la prévention (PPSPS) - Prescriptions techniques pour les produits traditionnels - Plans de calepinage et appareillage, projet architectural décoratif - Notices techniques et méthodes spécifiques de mise en œuvre des produits prêts à l'emploi ou des produits innovants - Contraintes spécifiques d'intervention en sites occupés - Autorisation d'intervention à proximité des réseaux, notamment pour les interventions en façade - Coffrage outils pour appui de baie - Matériels de projection mécanique et manuelle - Échafaudage - Outillage classique du maçon et outillage spécifique aux travaux d'enduisage (règle biseau, platoir ...) Contexte d'intervention : - Sur le chantier, seul ou en équipe	
Résultats attendus : - Le travail est soigné, le niveau de qualité attendu est atteint - Les règles de protection de la santé, de sécurité collective et individuelle sont respectées - Les travaux sont effectués dans le respect des règles de protection de l'environnement	

Activité A3	RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES
Tâche T14	T14 : Poser des éléments préfabriqués Niveau d'implication : 2
Moyens et ressources disponibles : - Consignes orales et écrites - Dossier de réalisation : - plans d'exécution des ouvrages et plans méthodes, maquette numérique - planning d'intervention et délais d'exécution - documents relatifs à la prévention (PPSPS) - Prescriptions techniques - Notices techniques et méthodes spécifiques de mise en œuvre des éléments préfabriqués - Matériels, équipements de levage, de sécurité et outils nécessaires à la pose des éléments préfabriqués - Moyens de levage et de manutention adaptés au poids de l'élément et à son emplacement - Étalement et matériel de maintien en position - Gestes de commandement (grue, chariot élévateur)	
Contexte d'intervention : Sur le chantier, en équipe avec son responsable	
Résultats attendus : - Le travail est soigné, le niveau de qualité attendu est atteint (respect des plans de pose, liaisonnement des éléments...) - Les règles de protection de la santé, de sécurité collective et individuelle sont respectées - Les travaux sont effectués dans le respect des règles de protection de l'environnement	

Activité A3	RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES
Tâche T15	T15 : Réaliser des terrassements complémentaires Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : ▪ Dossier de réalisation : ▪ plans d'exécution des ouvrages et plans méthodes, maquette numérique ▪ planning d'intervention et délais d'exécution ▪ documents relatifs à la prévention (PPSPS) ▪ Références planimétriques et altimétriques matérialisées sur le terrain ▪ Autorisation d'intervention à proximité des réseaux ▪ Matériel de mesurage et d'implantation traditionnels et numériques ▪ Matériel adapté à la réalisation (outils de terrassement manuels et mécaniques) Contexte d'intervention : ▪ Sur le chantier, seul ou en équipe	
Résultats attendus : ▪ Le travail est soigné, le niveau de qualité attendu est atteint (fond de fouille réglé, forme de pente respectée...) ▪ Les règles de protection de la santé, de sécurité collective et individuelle sont respectées ▪ Les travaux sont effectués dans le respect des règles de protection de l'environnement	

Activité A3	RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES
Tâche T16	T16 : Mettre en place des réseaux enterrés Niveau d'implication : 2
Moyens et ressources disponibles : ▪ Instructions orales ou écrites ▪ Dossier de réalisation : ▪ plans d'exécution des ouvrages et plans méthodes, maquette numérique ▪ planning d'intervention et délais d'exécution ▪ documents relatifs à la prévention (PPSPS) ▪ Références planimétriques et altimétriques ▪ Plan des réseaux existants ▪ Autorisation d'intervention à proximité des réseaux ▪ Matériels de mesure, d'implantation et de contrôle ▪ Matériels et outils adaptés à la réalisation ▪ Dispositifs de sécurité adaptés au chantier : signalisation, protections diverses... ▪ Matériaux et accessoires à mettre en œuvre Contexte d'intervention : ▪ Sur le chantier, en équipe avec son responsable	
Résultats attendus : ▪ Le travail est soigné, le niveau de qualité attendu est atteint (pente, raccords, implantation.) ▪ L'utilisation des outils numériques et digitaux est effective et adaptée ▪ Les règles de protection de la santé, de sécurité collective et individuelle sont respectées ▪ Les travaux sont effectués dans le respect des règles de protection de l'environnement	

Activité A3	RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES
Tâche T17	T17 : Intervenir sur le bâti existant Niveau d'implication : 2
Moyens et ressources disponibles : ▪ Consignes orales et écrites ; ▪ Dossier de réalisation : ▪ plans d'exécution des ouvrages et plans méthodes, maquette numérique ; ▪ planning d'intervention et délais d'exécution ; ▪ documents relatifs à la prévention (PPSPS). ▪ Mode opératoire ; ▪ Étalement, boutons, mannequins ; ▪ Matériel portatif (meuleuse d'angle, tronçonneuse à matériaux, burineur...) ; ▪ Équipements de sécurité et outils nécessaires à la réalisation des ouvrages. Contexte d'intervention : ▪ En équipe avec son responsable, sur le chantier.	
Résultats attendus : ▪ Le travail est soigné, le niveau de qualité attendu est atteint (les ouvrages attenants sont préservés). ▪ L'utilisation des outils numériques et digitaux est effective et adaptée. ▪ Les règles de protection de la santé, de sécurité collective et individuelle sont respectées. ▪ Les travaux sont effectués dans le respect des règles de protection de l'environnement.	

COMPÉTENCES ET SAVOIRS ASSOCIÉS

Les compétences

Le référentiel de compétences de la spécialité « maçon » de CAP est construit à partir du référentiel des activités professionnelles.

Il décrit les compétences professionnelles terminales et les savoirs qui y sont associés. Il précise les conditions dans lesquelles celles-ci sont évaluées (les ressources, le contexte) ainsi que leurs critères d'évaluation. Il sert de base à la construction de l'évaluation du candidat, quelles que soient les modalités de celle-ci : épreuves ponctuelles, contrôle en cours de formation, validation des acquis de l'expérience. À cette fin, les compétences sont regroupées en unités constitutives du diplôme en cohérence avec les activités et tâches professionnelles.

Les compétences composant ce référentiel sont mises en relation avec les tâches professionnelles du RAP sous la forme d'un tableau croisé.

Les compétences décrites ci-après correspondent à la fois à des compétences terminales évaluables lors de la certification et également à des objectifs de formation. Elles intègrent le développement d'attitudes professionnelles telles que la rigueur et la précision, l'esprit d'équipe, la curiosité et l'écoute.

Aucune chronologie dans la maîtrise des compétences n'est induite, il s'agit d'une présentation analytique.

Les compétences à mobiliser pour réaliser l'ensemble des activités et tâches du référentiel des activités professionnelles (annexe II) sont les suivantes :

- C1.1 : Compléter et transmettre des documents
- C1.2 : Échanger et rendre compte oralement
- C2.1 : Décoder un dossier technique
- C2.2 : Choisir les matériels et les outillages
- C2.3 : Déterminer des quantités de matériaux et composants
- C3.1 : Organiser son poste de travail
- C3.2 : Sécuriser son intervention
- C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux
- C3.4 : Monter, démonter et utiliser un échafaudage
- C3.5 : Mettre en place et démonter un étalement
- C3.6 : Implanter et tracer des ouvrages
- C3.7 : Réaliser des terrassements complémentaires
- C3.8 : Réaliser des réseaux enterrés
- C3.9 : Réaliser et mettre en place des coffrages
- C3.10 : Mettre en place des armatures
- C3.11 : Fabriquer et mettre en œuvre des bétons courants, bio et géo-sourcés
- C3.12 : Réaliser des maçonneries de petits éléments
- C3.13 : Intervenir sur le bâti existant
- C3.14 : Poser des éléments préfabriqués
- C3.15 : Réaliser les finitions d'un ouvrage vertical
- C3.16 : Réaliser les finitions d'un ouvrage horizontal
- C3.17 : Préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages
- C4.1 : Contrôler la nature et la conformité des supports
- C4.2 : Contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux

Les savoirs associés

Les savoirs ou connaissances mobilisés pour la mise en œuvre des compétences sont regroupés en 2 thèmes et doivent être abordés dans un contexte professionnel donné :

- Thème 1 : Connaissances du monde professionnel
- Thème 2 : Connaissances scientifiques et techniques

MISE EN RELATION DES TÂCHES ET DES COMPÉTENCES

Capacités	Tâches →																	
	↓ Compétences	T1 : Prendre connaissance des informations liées à son intervention	T2 : Communiquer en équipe, avec son responsable et les autres intervenants	T3 : Renseigner et transmettre des documents liés à son intervention	T4 : Organiser son intervention	T5 : Préparer et vérifier les matériels et les outillages pour son intervention	T6 : Préparer et approvisionner les matériaux et les fournitures	T7 : Déconstruire – Déposer et démonter des éléments	T8 : Implanter les constructions, des éléments de structure	T9 : Tracer les ouvrages	T10 : Réaliser des ouvrages en maçonnerie de petits éléments	T11 : Réaliser des ouvrages en matériaux bio et géo-sourcés	T12 : Réaliser des ouvrages en béton	T13 : Exécuter des finitions	T14 : Poser des éléments préfabriqués	T15 : Réaliser des terrassements complémentaires	T16 : Mettre en place des réseaux enterrés	T17 : Intervenir sur le bâti existant
C1 COMMUNIQUER	C1.1 : Compléter et transmettre des documents	X	X	X		X	X											
	C1.2 : Échanger et rendre compte oralement	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C2 PRÉPARER	C2.1 : Décoder un dossier technique	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C2.2 : Choisir les matériels et les outillages				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C2.3 : Déterminer des quantités de matériaux et composants			X	X		X				X	X	X	X			X	X
C3 RÉALISER	C3.1 : Organiser son poste de travail				X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C3.2 : Sécuriser son intervention				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux	X												X		X	X	X
	C3.4 : Monter, démonter et utiliser un échafaudage					X		X			X	X	X	X	X			X
	C3.5 : Mettre en place et démonter un étalement					X		X					X		X			X
	C3.6 : Implanter et tracer des ouvrages								X	X						X	X	
	C3.7 : Réaliser des terrassements complémentaires															X		
	C3.8 : Réaliser des réseaux enterrés																X	
	C3.9 : Réaliser et mettre en place des coffrages												X					X
	C3.10 : Mettre en place des armatures												X		X			

Capacités		Tâches →	↓ Compétences	T1 : Prendre connaissance des informations liées à son intervention	T2 : Communiquer en équipe, avec son responsable et les autres intervenants	T3 : Renseigner et transmettre des documents liés à son intervention	T4 : Organiser son intervention en adoptant une attitude éco-responsable	T5 : Préparer et vérifier les matériels et les outillages pour son intervention	T6 : Préparer et approvisionner les matériaux et les fournitures	T7 : Déconstruire – Déposer et démonter des éléments	T8 : Implanter les constructions, des éléments de structure	T9 : Tracer les ouvrages	T10 : Réaliser des ouvrages en maçonnerie de petits éléments	T11 : Réaliser des ouvrages en matériaux bio et géo-sourcés	T12 : Réaliser des ouvrages en béton	T13 : Exécuter des finitions	T14 : Poser des éléments préfabriqués	T15 : Réaliser des terrassements complémentaires	T16 : Mettre en place des réseaux enterrés	T17 : Intervenir sur le bâti existant
C3 RÉALISER	C3.11 : Fabriquer et mettre en œuvre des bétons courants, bio et géo-sourcés													X	X					X
	C3.12 : Réaliser des maçonneries de petits éléments												X	X						X
	C3.13 : Intervenir sur le bâti existant									X			X	X	X	X				X
	C3.14 : Poser des éléments préfabriqués																X			
	C3.15 : Réaliser les finitions d'un ouvrage vertical															X				X
	C3.16 : Réaliser les finitions d'un ouvrage horizontal															X				X
	C3.17 : Préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages										X			X		X	X	X	X	X
C4 CONTRÔLER	C4.1 : Contrôler la nature et la conformité des supports													X		X	X			X
	C4.2 : Contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux										X			X		X	X	X	X	X

C1 : COMMUNIQUER

C1.1 : Compléter et transmettre des documents

UP

1

BC

1

Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Prendre connaissance d'une consigne, d'un document technique	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client ou usager Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées	La consigne, le document et leurs finalités sont compris et respectés. (Document en français et en langue étrangère simple et principalement en anglais)
Compléter et transmettre un document technique	Procédure et liste de diffusion Outils de communication technique, y compris digitaux Lexique franco-langue étrangère (principalement anglais)	Le document proposé est complété d'une manière claire et exhaustive La procédure de transmission est respectée

C1 : COMMUNIQUER

C1.2 : Échanger et rendre compte oralement

UP 3

BC 3

Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Rendre compte oralement d'une situation professionnelle : - à sa hiérarchie - à un partenaire professionnel - à un intervenant du chantier - au client - à l'utilisateur - au riverain...	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client ou usager Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées	L'interlocuteur est écouté et compris L'information transmise est conforme aux règles de l'entreprise Le contenu de l'échange (champ lexical, structure...) est adapté à l'interlocuteur. Le propos est clair, précis et concis Une attitude éthique et responsable est adoptée face aux différents interlocuteurs
Reformuler des consignes transmises par la hiérarchie	Outils de communication technique, y compris digitaux Lexique franco-langue étrangère (principalement anglais)	La reformulation atteste de la compréhension de la consigne

C2 : PRÉPARER

C2.1 : Décoder un dossier technique			UP	1
			BC	1
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation		
Collecter et ordonner des informations techniques	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client ou usager Tout ou partie du dossier technique de l'ouvrage en fonction des tâches confiées : - Descriptifs de l'ouvrage - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Extraits de règlements, normes et règles de l'art - Schémas, croquis ou plans d'exécution, maquettes numériques - Documents et procédures internes à l'entreprise - Notice technique (français ou langue étrangère principalement anglais) des matériels ou matériaux à mettre en œuvre Outils de communication technique, y compris digitaux Lexique franco-langue étrangère (principalement anglais)	Les conditions d'intervention sur site (spécificités du chantier) sont identifiées Les données techniques nécessaires à son intervention sont identifiées La collecte et le classement des informations nécessaires à l'intervention est complète et exploitable La terminologie en langue étrangère principalement l'anglais est comprise et traduite		
Effectuer un croquis manuellement ou avec un outil digital : - d'une solution technique - d'une partie d'un ouvrage		La représentation des détails (croquis, schémas, ...) permet la réalisation Les conventions de représentation et les normes de dessin technique sont respectées		

C2 : PRÉPARER

C2.2 : Choisir les matériels et les outillages

UP

1

BC

1

Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Identifier et vérifier la compatibilité du matériel et de l'outillage nécessaires à la réalisation de son intervention	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Tout ou partie du dossier technique de l'ouvrage en fonction des tâches confiées : - Descriptifs de l'ouvrage - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Extraits de règlements, normes et règles de l'art - Schémas, croquis ou plans d'exécution, maquettes numériques - Documents et procédures internes à l'entreprise - Notice technique (français ou langue étrangère, principalement anglais) des matériels à mettre en œuvre Outils de communication technique, y compris digitaux Lexique franco-langue étrangère (principalement anglais)	Les matériels et l'outillage nécessaires sont conformes aux préconisations Les règles et limites d'utilisation des matériels et de l'outillage sont respectées Les accessoires et consommables nécessaires sont identifiés
Inventorier, sélectionner et lister les EPC et les EPI nécessaires et adaptés à l'intervention		L'inventaire des EPC et des EPI est complet et adapté à l'intervention Les éléments d'EPC et d'EPI sélectionnés sont adaptés à l'intervention Les listes établies sont complètes et exploitables

C2 : PRÉPARER

C2.3 : Déterminer des quantités de matériaux et composants

UP

2

BC

2

Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Identifier les matériaux et composants nécessaires à son intervention. Apprécier la qualité des matériaux	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels Tout ou partie du dossier technique de l'ouvrage en fonction des tâches confiées :	La nature et les caractéristiques des matériaux et composants sont conformes aux indications du dossier d'exécution La qualité correspond aux besoins de l'exécution
Déterminer les quantités de matériaux et composants nécessaires à son intervention	- Descriptifs de l'ouvrage - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Extraits de règlements, normes et règles de l'art - Schémas, croquis ou plans d'exécution, maquettes numériques - Documents et procédures internes à l'entreprise - Notice technique (français ou langue étrangère, principalement anglais) des matériels à mettre en œuvre Outils de communication technique, y compris digitaux Lexique franco-langue étrangère (principalement anglais)	Les quantités nécessaires à l'exécution sont estimées Les quantités consommées sont communiquées à sa hiérarchie L'état des stocks de matériaux est communiqué à sa hiérarchie Les unités sont adaptées aux quantités estimées

C3 : REALISER

C3.1 : Organiser son poste de travail			UP	2
			BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation		
Organiser son poste de travail	Contexte professionnel d'intervention, accueil formation sécurité Consignes de travail et de prévention orales ou écrites de sa hiérarchie ; Informations des partenaires professionnels, du client ou usager, des riverains Tout ou partie du dossier technique du chantier en fonction des tâches confiées :	Les spécificités du chantier sont identifiées La démarche éco-responsable est respectée et le principe 3RVE est appliqué La co-activité est prise en compte Les dispositifs de sécurité sont mis en place et maintenu dans toutes les phases d'exécution Le poste du travail est maintenu en état de propreté et de fonctionnalité Les anomalies techniques sont repérées et signalées		
Adapter son poste de travail à l'évolution du chantier	- Plans et descriptifs du chantier - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de suivi de travaux, calendrier d'exécution, liste des intervenants) - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents relatifs à la protection de l'environnement et à l'éco-responsabilité	L'organisation du poste de travail est adaptée à l'avancement des travaux		
Approvisionner son poste de travail	Outils de communication technique, y compris digitaux	Les matériaux, matériels, outillages sont à proximité de la réalisation Les matériels et outillages approvisionnés permettent la réalisation rationnelle de l'intervention L'état des EPI, matériels et outillages est vérifié, leur fonctionnement est testé et tout dysfonctionnement est signalé Les matériaux et éléments approvisionnés correspondent en quantité et qualité à l'intervention Le positionnement des matériaux permet l'avancement chronologique des travaux Les gestes et posture nécessaires à la manipulation sont appropriés à la tâche Les gestes conventionnels de guidage sont connus et appliqués Les gestes de commandement pour les appareils de levage sont connus et appliqués		

C3 : REALISER

C3.2 : Sécuriser son intervention			UP	2
			BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation		
Identifier les dangers propres à son intervention	Contexte professionnel d'intervention	Les dangers sont identifiés de manière exhaustive		
Appliquer les mesures de prévention prévues ou nécessaires	Consignes de travail orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client ou usager, des riverains Tout ou partie du dossier technique du chantier en fonction des tâches confiées : - Plans et descriptifs du chantier - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches sécurité, fiches de contrôle, calendrier d'exécution...) - Fiches techniques des fournitures, produits... - Notice de manutention et de stockage fournisseur Matériels et outillages Équipements et accessoires de manutention Normes et recommandations relatives à la manutention des charges Outils de communication technique, y compris digitaux	Une démarche de prévention dans son environnement de travail est mise en œuvre L'installation du poste de travail garantit la sécurité et la protection de la santé Les EPC, particulièrement la signalisation permanente et provisoire, et la protection du chantier sont respectés Les consignes d'utilisation et de dépose de la signalisation sont respectées Les EPI utilisés sont adaptés à la situation Les consignes de sécurité collective et individuelle sont respectées		
Alerter en cas de situation dangereuse		Une situation dangereuse persistante est signalée à sa hiérarchie Le droit de retrait est appliqué en cas de danger grave et imminent		

C3 : REALISER

C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux

UP	3
BC	3

Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Situer son rôle et expliquer sa mission et ses responsabilités	<i>Les thèmes à aborder sont définis dans les compétences du « profil opérateur » de l'annexe II de l'arrêté du 15-1-2019 (J.O. du 28-2-2019, BO n°12 du 21-3-19) : délivrance de l'AIPR.</i> Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail et de prévention orales ou écrites de sa hiérarchie, Informations des partenaires professionnels, du client ou usager, des riverains Tout ou partie du dossier technique du chantier en fonction des tâches confiées : - Plans et descriptifs du chantier - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de suivi de travaux, calendrier d'exécution, liste des intervenants,...) - Récépissés de DICT - PPSPS, plan de prévention... EPC et EPI et leurs notices techniques Matériels et outillages Matériaux et composants Notices techniques (français ou langue étrangère, principalement anglais) des matériels, outillages, matériaux et composants Outils de communication technique, y compris digitaux	<i>Les critères d'évaluation des compétences du « profil opérateur » sont définis sous forme de « résultats attendus » dans l'annexe II de l'arrêté du 15-1-2019 (J.O. du 28-2-2019, BO n°12 du 21-3-19) : délivrance de l'AIPR</i>
Identifier les différents types de réseaux : souterrains, aériens et subaquatiques		
Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles		
Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection collective et individuelle applicables à la situation		
Identifier les affleurants des réseaux, le marquage-piquetage et les dispositifs avertisseurs		
Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter son responsable		
Adapter les moyens et techniques d'exécution aux zones d'incertitudes de localisation des réseaux		
Maintenir en état le marquage piquetage des réseaux pendant toute la durée du chantier		
Appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident. Appliquer la règle des 4A		
Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques		
Appliquer les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrer en contact avec les câbles électriques souterrains laissés sous tension, ou leurs fourreaux		

C3 : REALISER

C3.4 : Monter, démonter et utiliser un échafaudage			UP	2
			BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation		
Monter et démonter un échafaudage fixe (échafaudage de pied ou sur tréteaux)	Recommandations en vigueur (R408) – Annexes 3 et 5 Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail orales ou écrites de sa hiérarchie Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées : - Plans et descriptifs des travaux à réaliser - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Notices techniques de montage Matériels, outillages Échafaudage de pied fixe Échafaudage sur tréteaux	<i>En référence aux recommandations R408</i> Le montage et le démontage sont effectués en conformité avec la notice de montage du matériel et la réglementation Tout élément défectueux est signalé immédiatement Le droit de retrait est appliqué en cas de danger grave et imminent Les affichages, les balisages et les signalisations sont conformément installés Les biens environnants sont protégés et sauvegardés		
Utiliser un échafaudage de pied fixe (échafaudage de pied ou sur tréteaux)	Équipements de Protection Collective et Individuelle Outils de communication technique, y compris numériques	<i>En référence aux recommandations R408</i> Les règles de déplacement et de stabilisation de l'échafaudage sont respectées Les règles d'accès et de circulation sur l'échafaudage sont respectées La charge autorisée sur l'échafaudage est respectée La répartition de la charge est conforme aux préconisations du fabricant L'échafaudage est maintenu en sécurité Les biens environnants sont protégés et sauvegardés Le droit de retrait est appliqué en cas de danger grave et imminent		

C3 : REALISER

C3.5 : Mettre en place et démonter un étaielement			UP	3
			BC	3
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation		
Mettre en place un étaielement	Matériels visés : Étais télescopiques avec ou sans raidisseurs d'hauteur d'étage courant Plan d'étaielement	L'implantation des étais est conforme au plan de calepinage Le réglage altimétrique est conforme au plan d'exécution La stabilité de l'ensemble est assurée : assises, aplomb, contreventement... L'installation et la dépose des étais sont effectuées en sécurité et selon les consignes données		
Démonter, nettoyer, assurer la maintenance et conditionner le matériel pour son repliement (enlèvement)		Le matériel est maintenu en état de fonctionnement, les éléments défectueux sont signalés et écartés. Le stockage est rationnel et effectué dans la zone dédiée.		

C3 : REALISER

C3.6 : Planter et tracer des ouvrages

UP

2

BC

2

Compétences (Être capable de...)

Conditions

Critères d'évaluation

Réaliser une implantation planimétrique et altimétrique d'un élément d'ouvrage

Sur chantier implantation d'un élément d'ouvrage simple (mur en alignement, retour d'équerre)

Consignes de travail orales ou écrites de sa hiérarchie

Dossier de travaux

Plan masse et plan d'implantation de bâtiments rectangulaires uniquement

Point de référence altimétrique et planimétrique ou référence d'alignement

Matériel d'implantation :

- niveau de chantier (lunette)
- laser
- mètre et décamètre

Les points ou alignements de référence sont identifiés

Le plan d'implantation est respecté

Les chaises et repères d'implantation sont stables et correctement positionnés

Tracer des ouvrages sur différents supports

Sur le chantier traçage pour des éléments simples :

- escalier droit
- trémie
- réservation
- baies

Les tracés ou les épures respectent les plans de définition et permettent la réalisation de l'ouvrage

C3 : REALISER

C3.7 : Réaliser des terrassements complémentaires

UP

3

BC

3

Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Terrasser et régler manuellement le fond de fouille et les formes	Sur chantier, pour des fouilles en rigole, une préparation de forme Consignes orales ou écrites de sa hiérarchie Dossier de travaux Plan masse et plan d'implantation pour des bâtiments courants Référence altimétrique Niveaux, laser ... Outils manuels de terrassement Matériel de protection et de signalisation	La signalisation et le balisage sont mis en place et maintenus dans toutes les phases d'exécution. La cote hors gel est respectée Les déblais et remblais sont gérés rationnellement La terre végétale est stockée séparément La démarche éco-responsable est respectée et le principe 3RVE est appliqué Les points mous sont purgés Le fond de fouille est régalé Les formes en remblais sont correctement compactées

C3 : REALISER

C3.8 : Réaliser des réseaux enterrés

UP

3

BC

3

Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Réaliser le lit de pose	Sur chantier Consignes de travail et de prévention orales ou écrites de sa hiérarchie Dossier de travaux Plan masse et plan d'implantation des réseaux enterrés (réseaux secs et humides)	Le lit de pose respecte la pente prescrite. Il est homogène et composé de matériaux conformes aux prescriptions
Poser, assembler, coller, sceller les canalisations, les regards, les siphons et les accessoires	Niveaux de référence Matériel de protection et de signalisation Canalisations PVC et accessoires, eaux usées et eaux pluviales, eau potable, drain périphérique Canalisations grès émaillé, béton... Fourreaux pour réseaux secs...	Les pentes sont respectées, l'écoulement est continu La cote fil d'eau est respectée Le réseau est étanche La démarche éco-responsable est respectée et le principe 3RVE est appliqué
Exécuter le remblaiement sur canalisation		Le matériau de remblai est purgé de gros éléments jusqu'à 15 cm au-dessus de la génératrice supérieure Le grillage avertisseur, de couleur réglementaire selon la nature du réseau, est mis en place Le remblaiement est effectué par couches de 20 cm, soigneusement compactées

C3 : REALISER

C3.9 : Réaliser et mettre en place des coffrages

UP

2

BC

2

Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Fabriquer, assembler, mettre en place un coffrage traditionnel réutilisable et décoffrer	Sur chantier, pour coffrages d'ouvrages élémentaires verticaux et horizontaux uniquement (poutres, poteaux ...) Consignes de travail et de prévention orales ou écrites de sa hiérarchie PPSP Plan méthode Plan d'exécution des ouvrages Panneaux ; Bois de sections variées Peaux de coffrage de différentes natures Matériel de serrage, d'assemblage et de stabilisation Outillage électroportatif	Le coffrage permet de respecter : - les formes et dimensions de l'ouvrage - la qualité de parement prescrit - la poussée du béton frais - l'étanchéité - un décoffrage aisé - la possibilité de réemploi - les dispositifs de sécurité sont mis en place et maintenu dans toutes les phases d'exécution. Le coffrage est serré et stabilisé Le réglage du coffrage permet de respecter les tolérances de réalisation (verticalité et planéité) Les éléments sont nettoyés et stockés en sécurité. La démarche éco-responsable est respectée et le principe 3RVE est appliqué
Mettre en place des coffrages outils manu-portables, coffrages perdus	Produit démoulant Éléments de coffrage horizontal et vertical manu-portable Coffrage bois, carton ... Organes d'assemblages Matériels de travail en élévation.	Le réglage et la mise en place du coffrage permettent de respecter les exigences de planéité, verticalité, aspect Les inserts, réservations et négatifs sont correctement positionnés Les dispositifs de sécurité sont mis en place et maintenus dans toutes les phases d'exécution La démarche éco-responsable est respectée et le principe 3RVE est appliqué Les éléments sont nettoyés et stockés en sécurité

C3 : REALISER

C3.10 : Mettre en place des armatures			UP	2
			BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation		
Mettre en place des armatures	Pour des châssis d'armatures simples (fondations, poutres, poteaux, linteaux, dalles) Consignes de travail et de prévention orales ou écrites de sa hiérarchie - C. C. T. P. - Plans d'exécution et de détails - Plan d'armatures - Plan de pose - Bordereau d'armatures - Nomenclatures - Matériel et outillage manuel ou électrique - Fiche technique des matériels - Barres d'acier, panneaux de treillis soudé - Cages d'armatures prêtes à l'emploi - Accessoire de pose (distancier, ligature) - Accessoires de protection - Matériels de travail en élévation	Les diamètres, les quantités, la position et le sens de pose des aciers et des cages sont respectés. Les dispositions constructives sont respectées (enrobage, liaison, recouvrement, ancrage, attentes) Les châssis et cages d'armatures sont rigides Les armatures en attente sont protégées afin d'éviter les blessures térébrantes La démarche éco-responsable est respectée et le principe 3RVE est appliqué		
Façonner des armatures complémentaires	Pour des aciers de liaisonnement (équerres, U, chapeaux, ...)	Les armatures façonnées sont conformes au plan et à la nomenclature		

C3 : REALISER

C3.11 : Fabriquer et mettre en œuvre des bétons courants, bio et géo-sourcés			UP	2
			BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation		
Fabriquer du béton	Sur chantier, fabrication de bétons courants, bio et géo-sourcés : - pour éléments porteurs (fondations, poutres, poteaux, linteaux, dalles,...) - pour éléments non porteurs Consignes de travail et de prévention orales ou écrites de sa hiérarchie C.C.T.P P.P.S.P.S. Bon de livraison	La composition du béton est établie à partir d'une méthode simple et correspond aux attentes du cahier des charges La quantité de béton à gâcher est suffisante, correspond au besoin et réalisée en sécurité La démarche éco-responsable est respectée et le principe 3RVE est appliqué La consistance du béton est conforme aux prescriptions Le choix de la méthode de malaxage est adapté à la quantité à réaliser		
Mettre en œuvre du béton	Granulats, liants, adjuvants et additifs Matériel de malaxage, de transport Matériels de mise en œuvre Matériels de travail en élévation Matériels de vibration externe ou interne et surfaçage	Le choix du matériel de manutention et de transport est adapté à l'ouvrage Le mode opératoire de mise en œuvre du béton est respecté Les moyens de serrage sont adaptés (vibration, damage, compactage, ...) La tenue des coffrages est contrôlée pendant et après bétonnage Le délai de cure du béton est respecté		
Traiter les surfaces et assurer les finitions manuelles	Matériel de surfaçage (truelle, taloche, règle vibrante, ...) Notices et fiche technique des produits de cure, pigments...	L'aspect de surfaçage est conforme aux prescriptions Le mode opératoire est respecté Le délai de cure du béton est respecté		

C3 : REALISER

C3.12 : Réaliser des maçonneries de petits éléments

UP

2

BC

2

Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Confectionner les mortiers de hourdage ou colles en adéquation avec les matériaux à assembler	Pour tout type de maçonnerie : - murs - linteaux courants ou appareillés - arcs simples surbaissés - conduits et souches de cheminée Consignes de travail et de prévention orales ou écrites de sa hiérarchie	Le mortier ou la colle réalisés correspond à l'usage et à l'aspect demandé (type de liant, plasticité, dosage des constituants y compris adjuvants) La quantité de mortier ou colle à gâcher est suffisante, correspond au besoin et réalisée en sécurité La démarche éco-responsable est respectée et le principe 3RVE est appliqué
Mettre en place les repères de hauteur et d'alignement (piges, balises, cordeaux ...)	Plans d'exécution, CCTP, plan de calepinage, plan méthodes Temps d'exécution donné Moyens manuels et mécaniques	Le positionnement des repères permet le respect du calepinage
Réaliser un appareillage courant pour des maçonneries apparentes	Matériels de travail en élévation Matériaux à maçonner : - blocs de béton manufacturés (rectifiés ou non) - brique de terre comprimée - briques de terre cuite - adobe - pierre de taille et limousinerie - pierre sèche - blocs de béton cellulaire - blocs de terre cuite - blocs de fibres végétales - boisseau de terre cuite ou de béton réfractaire	Les appareillages et harpages réalisés sont conformes aux normes en vigueur et aux règles de l'art
Réaliser des ouvrages en maçonnerie	Matériaux d'assemblage : - mortier de ciment - mortier de chaux - mortier de terre - mortier bâtard - colle, résine et mousse	La mise en œuvre respecte les normes et règles en vigueur : - La planéité, la verticalité et l'horizontalité propres à chaque matériau respectent les exigences - L'épaisseur des joints est conforme aux règles des textes normatifs - Les règles de liaisonnement sont respectées Les temps d'exécution sont respectés

C3 : REALISER

C3.13 : Intervenir sur le bâti existant

UP

3

BC

3

Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Identifier les éléments porteurs, l'environnement (ouvrages mitoyens)	Sur chantier, sur des ouvrages existants, sous contrôle permanent de la hiérarchie Pour des travaux de rénovation, de confortement, de transformation, de création d'ouverture de 2,50 m de portée maximum Consignes de travail et de prévention orales ou écrites de sa hiérarchie	Les éléments porteurs sont identifiés et repérés Les liaisons avec les ouvrages mitoyens sont identifiées. Les désordres éventuels sont repérés et l'information est transmise à la hiérarchie
Créer ou modifier une ouverture dans un mur porteur	Plans d'exécution et mode opératoire Matériels d'étalement Matériels de travail en élévation	La zone de travail, l'environnement sont sécurisés et les dispositifs de sécurité sont maintenus dans toutes les phases d'exécution. L'étalement est conforme au mode opératoire Les éléments conservés sont protégés. La démarche éco-responsable est respectée et le principe 3RVE est appliqué Les dimensions correspondent aux attendus Les consignes sont respectées Les finitions sont réalisées et conformes aux prescriptions

C3 : REALISER

C3.14 : Poser des éléments préfabriqués			UP	3
			BC	3
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation		
Identifier le composant préfabriqué à poser	Sur chantier pour des éléments courants (poutrelles, appuis de baies, pré linteaux)	Le composant est correctement identifié		
Préparer la pose des composants	Consignes de travail et de prévention orales ou écrites de sa hiérarchie CCTP Plans d'exécution Plan de pose, calepinage Mode opératoire (PPSPS) Matériel de sécurité Matériel d'étalement Matériels de travail en élévation Matériel de coffrage adapté Matériel de ferrailage	Les équipements et accessoires mis à disposition sont contrôlés L'élingage est conforme aux consignes Les gestes de commandement des appareils de levage sont correctement utilisés L'étalement, les dispositifs de stabilisation et de blocage respectent les consignes Les dispositifs de sécurité sont mis en place et maintenus dans toutes les phases d'exécution L'ouvrage est conforme aux prescriptions de positionnement (altimétrie, alignement, horizontalité, verticalité...)		
Réaliser les liaisons	Matériaux de scellement Matériels de manutention et de pose adaptés	Les clavetages sont réalisés conformément au plan d'exécution (dosage liants, positionnement des armatures) La continuité de l'aspect des parements au niveau des zones de clavetage est assurée (qualité du coffrage) Les joints sont traités selon leur nature		

C3 : REALISER

C3.15 : Réaliser les finitions d'un ouvrage vertical			UP	2
			BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation		
Réaliser des enduits verticaux	Sur le chantier, en travaux neufs ou en rénovation (application manuelle ou mécanique) Sur tout type de support courant, avec une prise en compte des aspects de finition, des spécificités régionales, y compris modénatures, arêtes façonnées ou profilées, joint de dilatation Consignes de travail et de prévention orales ou écrites de sa hiérarchie CCTP, plans de façade, plan de détails Matériaux et matériels pour : -Enduits traditionnels à trois couches (gobetis, corps d'enduit et finition) -Mortier de liant hydraulique, aérien et bâtard - Enduit à base de matériaux bio-sourcés (terre, fibres végétales...) -Enduit prêt à l'emploi (sous avis technique, y compris mortier de ragréage de murs en béton banché) Matériels de travail en hauteur	La nature du support est identifiée Les matériaux mis en œuvre sont adaptés au support Les ouvrages environnants sont protégés Les mortiers utilisés et leurs mises en œuvre sont conformes aux règles et normes en vigueur, aux avis techniques et ou aux prescriptions du fabricant L'aspect est conforme aux prescriptions Les exigences de planéité, et d'aspect sont respectées (surfaces courantes, arêtes, joints de dilatation) La démarche éco-responsable est respectée et le principe 3RVE est appliqué		
Réaliser des jointoiements ou rejointoiements	Sur murs en : -maçonnerie de pierres apparentes (pierre de taille et limousinerie) -maçonnerie de briques de terre cuite -en blocs de béton manufacturés apparents Matériaux et matériels de fabrication de mortier et de jointoiement. Matériels de travail en hauteur	La nature du support est identifiée Les ouvrages environnants sont protégés Les mortiers utilisés sont compatibles avec les supports et leur mise en œuvre sont conformes aux règles et normes en vigueur, aux avis techniques et /ou aux prescriptions du fabricant L'aspect est conforme aux prescriptions		

C3 : REALISER

C3.16 : Réaliser les finitions d'un ouvrage horizontal

UP

2

BC

2

Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Réaliser des ouvrages de finition en béton	Sur le chantier, en travaux neufs ou en rénovation Pour des appuis de baie, seuils, couvertines, bandeaux... comprenant des arêtes façonnées (nez de marche) et une finition lissée ou bouchardée... Consignes de travail et de prévention orales ou écrites de sa hiérarchie CCTP, plans de façade, plan de détails Constituants et matériel pour fabrication de béton et de mortier Coffrage bois ou métallique	La composition et la consistance des bétons et mortiers sont adaptées à la destination de l'ouvrage Les caractéristiques dimensionnelles et fonctionnelles des ouvrages sont respectées Le positionnement altimétrique est conforme au plan Les états de surface et les arêtes sont traités conformément aux prescriptions La démarche éco-responsable est respectée et le principe 3RVE est appliqué
Réaliser des chapes	Pour des chapes au mortier de chaux et/ou de ciment : - refluée - incorporée - rapportée Joint de dilatation	La nature du support est identifiée Les matériaux mis en œuvre sont adaptés au support Les ouvrages environnants sont protégés Les mortiers utilisés et leur mise en œuvre sont conformes aux règles et normes en vigueur, aux avis techniques et /ou aux prescriptions du fabricant L'aspect est conforme aux prescriptions Les exigences de planéité et d'aspect sont respectées

C3 : REALISER

C3.17 : Préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages

UP

2

BC

2

Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Contrôler, avant utilisation, l'état : - du matériel et de ses protections - des outils et accessoires	Sur le chantier ou à l'entreprise Matériels et outillage adaptés, à la tâche (bétonnière, machine à projeter, petit engin de levage) ; Fiches techniques	Tout manquement ou anomalie est signalé à la hiérarchie
Mettre en place le matériel ou l'outillage en fonction de la tâche à réaliser	Manuels d'entretien Pour le matériel courant, motorisé ou non : - graissage des éléments mécaniques - consommable pour le matériel électroportatif	Le montage ou l'installation respecte scrupuleusement les indications du fabricant La configuration retenue permet une utilisation aisée et en toute sécurité
Vérifier et assurer la maintenance courante du matériel et de l'outillage	Outillage de maintenance Pièces de rechange	Les éventuelles anomalies sont signalées à la hiérarchie
Replier le matériel ou l'outillage en vue d'une utilisation ultérieure		Le matériel ou l'outillage est mis en état (prêt à servir) et rangé aux endroits dédiés.

C4 : CONTRÔLER

C4.1 : Contrôler la nature et la conformité des supports			UP	2
			BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation		
Identifier la nature du support	Sur le chantier de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul ou en équipe Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser	La nature du support est identifiée ou renseignée		
Contrôler l'état des supports	Des documents techniques et normatifs des procédures de contrôle Des fiches de relevé des mesures Des matériels de mesure et de contrôle, ainsi que leur notice d'utilisation	Les contrôles de cohésion, planimétrie, propreté, aplombs, équerrage sont effectués conformément aux procédures techniques ou normatives Les données relevées sont comparées avec les exigences imposées par les textes normatifs et réglementaires. Les écarts à la conformité constatés sont signalés		

C4 : CONTRÔLER

C4.2 : Contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux

UP

2

BC

2

Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Préparer les moyens de contrôle	Les éléments du dossier de définition du chantier Les textes normatifs des conditions et des procédures de contrôle Matériels et outillages de contrôle, règles, niveau, équerre	Les moyens sont adaptés aux contrôles à réaliser
Réaliser les contrôles en cours de réalisation et en fin de travaux	Outils de communication.	Les protocoles de contrôle sont respectés Les techniques d'utilisation des matériels sont acquises Les contrôles permettent les corrections éventuelles et la poursuite des travaux puis la réception
Mettre en œuvre une méthode d'autocontrôle de son travail	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels Tout ou partie du dossier technique de l'ouvrage en fonction des tâches confiées : - Descriptifs de l'ouvrage - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Extraits de règlements, normes et règles de l'art - Schémas, croquis ou plans d'exécution, maquettes numériques - Documents et procédures internes à l'entreprise - Notice technique (français ou langue étrangère, principalement anglais) des matériels à mettre en œuvre	Les points de contrôle sont identifiés et judicieux Les contrôles permettent de vérifier la conformité du travail confié La fréquence des contrôles est adaptée au travail réalisé Les résultats des contrôles garantissent la conformité du travail confié Les défauts sont repérés, corrigés ou communiqués à la hiérarchie
Appliquer une procédure d'autocontrôle établie	Outils de communication technique, y compris digitaux Lexique franco-langue étrangère (principalement anglais)	La procédure établie pour les autocontrôles est respectée Les fiches d'autocontrôle sont renseignées et transmises.

SAVOIRS ASSOCIÉS

Thème	Savoirs	Connaissances
Thème 1 : Connaissance du monde professionnel	S1 : L'environnement de travail : le secteur du bâtiment	S1.1 : Le secteur du bâtiment et les entreprises S1.2 : Les intervenants de la construction S1.3 : Les étapes d'un projet de construction S1.4 : Les normes et réglementations de la construction S1.5 : La co-activité, les interfaces chantier S1.6 : Les qualifications et les habilitations
	S2 : Les enjeux énergétiques, environnementaux et l'éco-responsabilité	S2.1 : La réglementation énergétique et environnementale S2.2 : L'impact environnemental d'une activité S2.3 : La démarche éco-responsable en entreprise S2.4 : La gestion de l'environnement du site et des déchets produits
	S3 : Les systèmes constructifs du bâtiment	S3.1 : La réglementation, les normes, les DTU et les règles de l'art S3.2 : Le confort de l'habitat (spatial, thermique, acoustique...) S3.3 : L'accessibilité du cadre bâti S3.4 : Les techniques de construction S3.5 : Les matériaux de construction
	S4 : La représentation graphique et digitale des ouvrages	S4.1 : Les documents graphiques ou digitaux de représentation des ouvrages S4.2 : Les règles et outils de représentation graphique ou digitale S4.3 : Les schémas de principes S4.4 : Les techniques de relevé d'ouvrages
	S5 : La description et la quantification d'un ouvrage simple	S5.1 : La description technique des ouvrages S5.2 : La documentation technique S5.3 : La quantification d'un ouvrage simple
	S6 : La communication technique	S6.1 : La communication orale et écrite S6.2 : Les supports et outils de communication S6.3 : La démarche collaborative du BIM et l'interopérabilité S6.4 : La communication technique simple en langue étrangère, principalement en anglais
	S7 : La prévention des risques professionnels	S7.1 : Les acteurs de la prévention des risques S7.2 : Les documents de la prévention des risques S7.3 : L'identification des dangers, l'analyse des risques, les mesures de prévention S7.4 : Les mesures de prévention adaptées au métier S7.5 : L'application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés au métier S7.6 : Le champ d'intervention du sauveteur secouriste du travail S7.7 : Les risques des agents chimiques CMR (amiante, plomb...) S7.8 : Les risques électriques S7.9 : Les risques liés au travail en hauteur S7.10 : Les risques liés à l'intervention à proximité des réseaux (IPR) S7.11 : La conduite d'engins de chantier en sécurité
	S8 : Le contrôle de la qualité des ouvrages	S8.1 : Les principes d'une démarche qualité S8.2 : Le principe de l'autocontrôle S8.3 : Les documents de contrôle qualité

Thème	Savoirs	Connaissances
Thème 2 : Connaissances scientifiques et techniques	S9 : Les caractéristiques physiques et chimiques des matériaux spécifiques	S9.1 : La dénomination et provenance des matériaux de maçonnerie S9.2 : L'identification et classification S9.3 : Les domaines d'utilisation S9.4 : Les caractéristiques physiques S9.5 : Les caractéristiques mécaniques S9.6 : Les caractéristiques chimiques S9.7 : Les comportements par rapport aux conditions de mise en œuvre S9.8 : Les comportements par rapport au temps S9.9 : La pathologie des désordres
	S10 : Les techniques de construction	S10.1 : Les ouvrages du secteur professionnel
	S11 : Les techniques de réalisation	S11.1 : Les moyens et techniques d'implantation S11.2 : Les techniques de maçonnerie S11.3 : Les coffrages S11.4 : La réalisation des armatures S11.5 : La fabrication et mise en œuvre des bétons S11.6 : L'application et projection des mortiers d'enduits S11.7 : La manutention, conditionnement, stockage et chargement S11.8 : La préfabrication des ouvrages S11.9 : L'étalement S11.10 : Les échafaudages S11.11 : Les moyens et techniques de rénovation et de réhabilitation

MISE EN RELATION DES SAVOIRS ET DES COMPÉTENCES

	Savoirs → <i>Pour développer une compétence C..., il faut mobiliser les savoirs associés S.....</i> ↓ Compétences	S1 : L'environnement de travail : le secteur du bâtiment	S2 : Les enjeux énergétiques, environnementaux et l'éco-responsabilité	S3 : Les systèmes constructifs du bâtiment	S4 : La représentation graphique et digitale des ouvrages	S5 : La description et la quantification d'un ouvrage simple	S6 : La communication technique	S7 : La prévention des risques professionnels	S8 : Le contrôle de la qualité des ouvrages	S9 : Les caractéristiques physiques et chimiques des matériaux spécifiques	S10 : Les techniques de construction	S11 : Les techniques de réalisation
C1 COMMUNIQUER	C1.1 : Compléter et transmettre des documents	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C1.2 : Échanger et rendre compte oralement	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C2 PRÉPARER	C2.1 : Décoder un dossier technique	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C2.2 : Choisir les matériels et les outillages		X	X	X	X	X	X		X	X	X
	C2.3 : Déterminer des quantités de matériaux et composants			X	X	X	X			X	X	X
C3 RÉALISER	C3.1 : Organiser son poste de travail		X		X	X	X	X	X	X	X	X
	C3.2 : Sécuriser son intervention			X	X		X	X			X	X
	C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux		X	X	X		X	X	X			
	C3.4 : Monter, démonter et utiliser un échafaudage			X	X		X	X	X	X	X	X
	C3.5 : Mettre en place et démonter un étaielement			X	X		X	X	X	X	X	X
	C3.6 : Planter et tracer des ouvrages			X	X		X	X	X		X	X
	C3.7 : Réaliser des terrassements complémentaires		X	X	X		X	X	X	X	X	X
	C3.8 : Réaliser des réseaux enterrés		X	X	X		X	X	X	X	X	X
	C3.9 : Réaliser et mettre en place des coffrages		X	X	X		X	X	X	X	X	X
	C3.10 : Mettre en place des armatures		X	X	X		X	X	X	X	X	X
	C3.11 : Fabriquer et mettre en œuvre des bétons courants, bio et géo-sourcés		X	X	X		X	X	X	X	X	X
	C3.12 : Réaliser des maçonneries de petits éléments		X	X	X		X	X	X	X	X	X
	C3.13 : Intervenir sur le bâti existant		X	X	X		X	X	X	X	X	X
	C3.14 : Poser des éléments préfabriqués		X	X	X		X	X	X	X	X	X
	C3.15 : Réaliser les finitions d'un ouvrage vertical		X	X	X		X	X	X	X	X	X
	C3.16 : Réaliser les finitions d'un ouvrage horizontal	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X
	C3.17 : Préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages		X					X	X			X
C4 CONTRÔLER	C4.1 : Contrôler la nature et la conformité des supports		X							X	X	X
	C4.2 : Contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux		X	X	X		X		X		X	X

DESCRIPTION DES SAVOIRS ASSOCIÉS

Thème 1 LA CONNAISSANCE DU MONDE PROFESSIONNEL

S 1 : L'environnement de travail : le secteur du bâtiment

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S1.1 : Le secteur du bâtiment et les entreprises	Citer les caractéristiques principales de ce secteur d'activité et ses chiffres clés Énoncer les fonctions et les responsabilités des personnels des entreprises
S1.2 : Les intervenants de la construction	Citer les intervenants, définir leur rôle respectif
S1.3 : Les étapes d'un projet de construction	Citer les principales étapes d'un projet de construction
S1.4 : Les normes et réglementations de la construction	Énoncer les objectifs principaux des normes et réglementations applicables à la construction.
S1.5 : La co-activité, les interfaces chantier	Nommer les corps de métiers et citer leur interaction technique avec les tâches à réaliser
S1.6 : Les qualifications et les habilitations	Énoncer le principe de la qualification et d'habilitation des salariés d'entreprises

S 2 : Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S2.1 : La réglementation énergétique et environnementale S2.2 : L'impact environnemental d'une activité.	Citer le nom de la réglementation en vigueur et ses principaux objectifs Citer les principaux impacts de son activité professionnelle
S2.3 : La démarche éco-responsable en entreprise	Citer le principe de la démarche
S2.4 : La gestion de l'environnement du site et des déchets produits	Énoncer les règles de tri des déchets dans le respect des circuits de recyclage, de valorisation et d'élimination Appliquer les règles de nettoyage du site d'intervention et de remise en état

S 3 : Les systèmes constructifs du bâtiment	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S3.1 : La réglementation, les normes, les DTU et les règles de l'art	Identifier les spécificités des différents documents
	Citer les dispositions constructives concernant un ouvrage.
S3.2 : Le confort de l'habitat (spatial, thermique, acoustique...)	Identifier les espaces composant une habitation et citer leur destination
S3.3 : L'accessibilité du cadre bâti	Citer les points de la réglementation PMR concernant les ouvrages de maçonnerie
S3.4 : Les techniques de construction	Identifier les techniques les plus courantes de construction des bâtiments
	Identifier les liens entre le gros œuvre et les autres corps d'état
S3.5 : Les matériaux de construction	Identifier les matériaux de construction composant la structure (béton, géo-sourcé, bois, acier...) et l'enveloppe (isolant, menuiserie, couverture...)
	Citer leurs principales caractéristiques

S 4 : La représentation graphique et digitale des ouvrages	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S4.1 : Les documents graphiques ou digitaux de représentation des ouvrages	Utiliser les outils digitaux de visionnage des projets de construction et des ouvrages du métier
	Décoder des documents graphiques y compris digitaux d'un ouvrage représenté en 2D ou en 3D
S4.2 : Les règles et outils de représentation graphique ou digitale.	Appliquer les règles de dessin technique en 2D ou 3D à une représentation graphique ou digitale d'un croquis de détail d'exécution ou d'un schéma
S4.3 : Les schémas de principe	Identifier les principaux symboles des schémas.
S4.4 : Les techniques de relevé d'ouvrages	Utiliser les techniques simples et les appareils de mesure usuels pour effectuer un relevé d'ouvrage.

S 5 : La description et la quantification d'un ouvrage

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S5.1 : La description technique des ouvrages	Décrire techniquement un ouvrage simple
S5.2 : La documentation technique	Décoder les fiches descriptives de matériaux ou de composants d'un ouvrage
S5.3 : La quantification d'un ouvrage simple	Identifier les éléments constitutifs d'un ouvrage Identifier les quantités d'un ouvrage simple (matériaux, matériels et main d'œuvre)

S 6 : La communication technique

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S6.1 : La communication orale et écrite	Appliquer les règles de base de la communication technique orale et écrite
S6.2 : Les supports et outils de communication	Utiliser les supports et outils de communication simples, y compris digitaux
S6.3 : La démarche collaborative du BIM et l'interopérabilité.	Énoncer les principaux éléments du processus de gestion de l'information mis en œuvre tout au long d'un projet collaboratif Énoncer le principe d'interopérabilité entre logiciels et maquettes numériques Citer les outils numériques de gestion et de communication utilisés.
S6.4 : La communication technique simple en langue étrangère, principalement en anglais	Traduire la terminologie liée à la réalisation d'un ouvrage simple. Extraire des informations essentielles d'une notice technique en langue étrangère, principalement en anglais

S 7 : La prévention des risques professionnels

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S7.1 : Les acteurs de la prévention des risques	Citer les rôles et les missions des principaux acteurs externes (Services de Santé au Travail, OPPBTP, CARSAT, Inspection du travail...), les rôles et les missions des principaux acteurs internes (chef d'entreprise, instances représentatives du personnel...)
S7.2 : Les documents de la prévention des risques	Énoncer les objectifs des principaux documents liés à la prévention des risques (DUER, PPSPS, DIUO...)
S7.3 : L'identification des dangers, l'analyse des risques, les mesures de prévention	Identifier les principaux dangers du métier, analyser les risques associés et proposer des mesures de prévention adaptées <i>(en lien avec le référentiel de Prévention - Santé - Environnement)</i>
S7.4 : Les mesures de prévention adaptées au métier	Énoncer les principaux EPC en lien avec les interventions du métier
S7.5 : L'application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés au métier	Citer les conditions d'utilisation en sécurité des EPC spécifiques du métier Lister les EPI adaptés aux principaux risques (électrique, chimique, explosion, projections, rayonnement, inhalation, brûlure, blessure, chute...)
S7.6 : Le champ d'intervention du sauveteur secouriste du travail	Énoncer les principes de sécurité physique et économie d'effort <i>(au regard du référentiel de formation à la PRAP)</i>
S7.7 : Les risques des agents chimiques CMR (amiante, plomb...)	Citer les limites du champ d'intervention d'un sauveteur secouriste du travail Citer les conduites de secours à tenir <i>(au regard du référentiel de Sauvetage Secourisme du Travail SST)</i>
S7.8 : Les risques électriques	Citer les principales situations d'exposition aux différents agents chimiques concernés (amiante, plomb ...) Citer les différents dispositifs de protection contre les différents agents chimiques
S7.9 : les risques liés au travail en hauteur	Appliquer les règles liées à l'habilitation électrique H0-B0 <i>(au regard du référentiel de formation à la prévention des risques d'origine électrique)</i>
S7.10 : Les risques liés à l'intervention à proximité des réseaux (IPR)	Citer les conditions de montage, d'utilisation et de démontage des échafaudages en référence à la réglementation R408 (annexes 3 et 5)
S7.11 La conduite d'engins de chantier en sécurité	Citer les limites du champ d'intervention du « profil opérateur » de la réglementation anti-endommagement des réseaux Énoncer les conditions pour conduire un engin de chantier <i>(en référence aux CACES® engins compacts et CACES® chariots de manutention tout terrain)</i>

S 8 : Le contrôle de la qualité des ouvrages	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S8.1 : La démarche qualité en entreprise	Citer le principe d'une démarche qualité
S8.2 : Le principe de l'autocontrôle	Citer les objectifs principaux de l'autocontrôle Énoncer les étapes d'un autocontrôle
S8.3 : Les documents de contrôle qualité	Énoncer la finalité d'une fiche d'autocontrôle ou d'une fiche qualité

Thème 2	LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
----------------	--

S 9 : Les caractéristiques physiques et chimiques des matériaux spécifiques	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
Matériaux étudiés : - Sables, agrégats et terre constructible - Éléments en pierre naturelle - Fibres végétales (chanvre, lin ...) - Matériaux de protection à l'eau et d'étanchéité - Éléments en terre crue et terre cuite - Éléments en béton cellulaire - Liants (ciment, chaux, ...) - Acier haute adhérence - Bois et matériaux manufacturés dérivés - Systèmes de fixation (chevilles, visserie...) - Colles, adhésifs et mortiers-colle - Adjuvants pour mortier et béton - Primaires - Films en polyéthylène - Enduits de sol - Mastics	
S9.1 : La dénomination et la provenance des matériaux de maçonnerie	Nommer les principaux matériaux (liants hydrauliques et aériens, liants matériaux géo-sourcés ...) produits d'usage courant Indiquer leur provenance (naturelle, transformée, reconstituée, fabriquée) Indiquer les processus et les procédés d'obtention des produits (comparaison des quantités d'énergie grise) Identifier les matériaux sur plans ou sur site Énoncer les caractéristiques commerciales et/ou normalisées des matériaux et des produits Associer le matériau et le produit en fonction du domaine d'emploi.
S9.2 : L'identification et la classification	
S9.3 : Les domaines d'utilisation	Identifier les caractéristiques physiques du matériau et du produit mis en œuvre (porosité, densité, conductivité thermique) Citer les ordres de grandeur des masses volumiques des matériaux courants. Définir la longueur, la surface, le volume et le poids d'un élément simple.
S9.4 : Les caractéristiques physiques	

S 11 : Les techniques de réalisation

S9.5 : Les caractéristiques mécaniques

S9.6 : Les caractéristiques chimiques

S9.7 : Le comportement par rapport aux conditions de mise en œuvre

S9.8 : Le comportement par rapport au temps

S9.9 : La pathologie des désordres

Identifier les charges ponctuelles et réparties sur un élément simple

Repérer, dans le cadre d'expérimentations, les phénomènes de traction, compression, flexion et cisaillement et les déformations induites

Identifier la basicité des liants hydrauliques, protection des aciers

Indiquer les effets sur le matériau

Énoncer et **expliquer** les principes de prise et de durcissement des liants.

Expliquer les conséquences d'un excès ou d'un manque d'eau

Énoncer les causes de vieillissement (temps, environnement)

Reconnaître et **énumérer** les principales causes récurrentes de désordre sur les ouvrages de gros œuvre et maçonnerie (telles que définies par l'Agence Qualité Construction).

S 10 : Les techniques de construction

Connaissances (Notions, concepts)

S10.1: Les ouvrages du secteur professionnel

- Fouilles
- Fondations
- Ouvrages verticaux (murs, voiles, poteaux, chaînages, soutènements ...)
- Ouvrages horizontaux (poutres, planchers, chaînages ...)
- Enduits et chapes
- Baies, linteaux, arcs
- Conduits, gaines
- Réseaux enterrés
- Appuis de fenêtre et les seuils
- Corniches et bandeaux
- Escaliers

Limites de connaissances

Reconnaître et identifier les ouvrages

Définir les différents modes d'excavation des fouilles

Définir les différents modes d'évacuation ou de stockage des terres ou des déblais

A partir d'un dossier de plans et d'un rapport d'étude :

Identifier la nature des sols

Distinguer et nommer les principaux ouvrages

Expliquer les liaisons entre les ouvrages

Définir la ou les fonctions de chaque ouvrage

Différencier les différents réseaux, conduits et gaines

Décomposer un ouvrage en ensembles, sous-ensembles et éléments

Appliquer les dispositions constructives réglementaires propres aux éléments structuraux, y compris celles relatives au risque sismique

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S11.1 : Les moyens et les techniques d'implantation. Matériels usuels : - décamètre - jalons - niveau de chantier (lunette) - niveau laser Implantation : - références planimétriques et altimétriques - techniques d'implantation et de jalonnement Conventions en implantation : -valeur angulaire en grades -sens de rotation horaire Traçage : - tracés de baies - aires géométriques - angles caractéristiques	Nommer et associer le matériel adapté au type d'implantation Repérer des lignes et des points de références Expliquer la méthodologie pour une implantation en planimétrie et altimétrie d'un bâtiment rectangulaire Indiquer une solution de contrôle de l'implantation (méthodes 3-4-5 et diagonales) Citer les conventions d'implantation Définir le mode de réalisation : - d'épure d'arcs de baies à un centre - d'épure d'aires géométriques caractéristiques du métier - d'épure d'angles caractéristiques (90°, 60°, 45°, 30°)
S11.2 : Les techniques de maçonnerie Types de parois : - Maçonneries de petits éléments - Maçonneries à joints minces - Maçonneries de matériaux bio et géo-sourcés - Maçonneries mixtes - Maçonneries isolantes Liaisons Appareillages et calepinages Ergonomie du poste de travail	Citer les différents procédés de maçonneries simple et composite (double paroi, vêtue, ...) Localiser les éléments d'ossature et de remplissage Définir les hauteurs d'assises et réaliser une pige pour l'ouvrage Exploiter les documents fabricants Citer les points singuliers de maçonneries : - de petits éléments - à joints minces - de matériaux bio et géo-sourcés Identifier les différentes maçonneries mixtes Citer des dispositions constructives pour liaisonner des maçonneries (harpes, cheveux, ...) Citer les différents appareillages Définir les calepinages, les appareillages, les détails de façades Préciser la notion de module dans un appareillage Commenter les choix ergonomiques pour une tâche
S11.3 : Le coffrage Coffrages bois. Coffrages outils manu-portables (métalliques, mixtes)	Classer les bois en fonction de leurs caractéristiques à l'usage (bois massifs ou reconstitués, prise en compte de l'importance du sens des fibres, ...) Définir les procédés élémentaires de coffrage et de décoffrage, de serrage et de stabilisation d'éléments verticaux, horizontaux, inclinés, en fonction des réemplois Exploiter les fiches techniques fabricants. Définir le mode opératoire de mise en œuvre Classer les produits de démoulage en fonction de la peau de coffrage et du contexte Indiquer un traitement de surface ou une matrice pour un parement donné

S11.4 : La réalisation des armatures Aciers pour béton armé Cales d'armatures horizontales et verticales	Extraire les caractéristiques des différents aciers (position, forme, nuance, diamètre, longueur, nombre, ...) Décoder, exploiter un dessin d'armatures pour ouvrage simple ou industriel Justifier la position des armatures dans les ouvrages de béton armé Justifier la fonction des cales et distancier
Dispositions constructives et particulières des aciers pour : - reprise de bétonnage - liaisons (angles, chaînages, ...) - recouvrement Façonnage des aciers Assemblages Dispositifs de reprises Châssis d'armatures préfabriqués Réservations	Citer la position, le type, la forme, la nuance, la longueur, le nombre, le diamètre des aciers complémentaires Énoncer les modes de façonnage des aciers Définir les longueurs de coupe Définir le diamètre d'un mandrin compatible avec le diamètre et la nature (nuance) des aciers Définir le mode de réalisation de cadres particuliers ou de barres particulières Définir le type de ligature à réaliser en fonction du châssis Identifier les dispositifs de reprises (boîtes, coupleurs, manchons, goudjons, rupteurs thermiques et/ou acoustiques) Identifier pour un ouvrage, le châssis et les aciers complémentaires associés pour un ouvrage Identifier les différents types de réservations (boîtes d'ancrages, douilles, profilés)
S11.5 : La fabrication et la mise en œuvre des bétons Moyens de fabrication Fabrication d'un béton de chantier selon la norme en vigueur Moyens de transport	Énoncer les caractéristiques des moyens de malaxage en du chantier (bétonnières, malaxeur, centrale, ...) Citer les caractéristiques nécessaires d'un béton sur chantier à partir d'une exigence de résistance et de consistance Citer les facteurs influant sur la résistance d'un béton Citer les procédés permettant d'accélérer ou de ralentir la prise et le durcissement Citer les différents moyens de transport (bennes, pompes, transporteurs, ...)

Méthodes de mise en œuvre Moyens de réglage, de serrage Contrôles qualitatifs Traitement des reprises de bétonnage	Citer les différentes méthodes de mise en œuvre (sur repères, guides, par gravité, ...) Énoncer les caractéristiques des moyens de serrage, de réglage en fonction du contexte, de l'importance du chantier (règles surfaceuses, vibrantes, pervibrateurs, taloches mécaniques) Énoncer les moyens de contrôle de la plasticité sur du béton frais (cône d'Abrahams et le maniabilimètre) Citer les précautions d'exécution pour les reprises de bétonnage
S11.6 : l'application et la projection des mortiers d'enduits Application manuelle ou pneumatique d'enduits traditionnels et monocouche Primaires et adjuvants synthétique et bio-sourcé, collages, ragréages, enduits isolants. Chapes	Identifier et citer les différents procédés et leur technique de mise en œuvre Citer le rôle des 3 couches d'un enduit manuel Lister les moyens de projection d'un enduit Définir les matériels de malaxage et de mise en œuvre Citer les précautions de mise en œuvre des enduits par temps chaud et par temps froid Nommer les critères de compatibilité entre support et type d'enduit Définir la composition d'un mortier Identifier et citer les différents procédés et leur technique de réalisation d'une chape (incorporée, refluee, rapportée, d'usure, liquide, talochée bouchardée, lissée, antidérapante, ...)
S11.7 : La manutention, le conditionnement, le stockage et le chargement Moyens de levage : - grue à tour (à rotation par le haut, par le bas) - grue mobile - grue auxiliaire de véhicule - chariot de manutention - ascenseur et monte-matériaux - élévateur hydraulique à nacelle Équipements Appareaux de levage	Citer les moyens de levage les plus courants Citer les différents types d'élingage (élingues, sangles, palonnier, ...) Citer les gestes de commandement.

S11.8 : La préfabrication des ouvrages Préfabrication foraine (sur chantier) Stockage	Définir le sens de coulage en fonction du parement, du levage, des réemplois, ... Identifier les points d'ancrage et de levage, les dispositifs d'ancrage Énumérer les précautions de stockage lors de gerbage (poutrelles)
S11.9 : L'étaieiment Principes d'étaieiment Étaieiments en bois : - Étai droit - Étai en pied de tréteau - Chevalement - Contrefiche - Cintre Étaieiments métalliques	Indiquer les informations utiles d'un plan d'étaieiment. Énumérer les éléments d'étaieiment à mettre en place et leurs appuis Énumérer les sections des bois du commerce utile à la réalisation d'étaieiment dans le cadre de reprise en sous œuvre ou d'intervention sur bâti existant Citer les principes d'étaieiment pour de ouvrages horizontaux et inclinés (plancher, poutre, linteau, escalier). Préciser la procédure de démontage d'un étaieiment en toute sécurité
S11.10 : Les échafaudages	Citer les différents types d'échafaudages Identifier les éléments composant un échafaudage Énoncer les étapes de mise en œuvre d'un échafaudage et décoder une notice de montage
S11.11 : Les moyens et les techniques de rénovation et de réhabilitation Intervention en site occupé ou non Fonctions des ouvrages Pathologie des ouvrages existants	Situer le bâti existant dans son environnement technique et historique Lister les matériels nécessaires à la réalisation d'une modification d'ouvrage existant et à la préservation des ouvrages environnants Distinguer les éléments porteurs des éléments de remplissage Lister les matériaux existants Repérer les matériaux réutilisables Identifier les matériaux compatibles à mettre en œuvre Lister les opérations et les précautions d'intervention Citer les caractéristiques des désordres courants observés (remontées capillaires, tassements différentiels, poussées de charpente ...)

Annexe III bis
Lexique
Spécialité « maçon » de certificat d'aptitude professionnelle

Sigles	Définitions
3RVE	Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation, Élimination
BIM	Building Information Modeling
BL	Bon de Livraison
BOEN	Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale
BTP	Secteur économique regroupant le Bâtiment et les Travaux Publics
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CECRL	Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues
CCTG	Cahier des Clauses Techniques Générales
CCTP	Cahier des Clauses Techniques Particulières
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CMR	Cancérigène Mutagène et Reprotoxique
DICT	Déclaration Intention de Commencement de Travaux
DIUO	Dossier d'Interventions Ultérieures sur l'Ouvrage
DTU	Document Technique Unifié
DUER	Document Unique d'Évaluation des Risques
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuelle
EP	Eaux Pluviales
EU	Eaux Usées
EV	Eaux Vannes
FDES	Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire
IFC	Industry Foundation Classes
IPR	Intervention à Proximité des Réseaux
OPPBTP	Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics
PE	Polyéthylène
PFMP	Période de Formation en Milieu Professionnel
PIC	Plan d'Installation de Chantier
PPSPS	Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé
PRAP	Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
PSE	Prévention Santé Environnement
PVC	Polychlorure de Vinyle
QSE	Désignation groupée des domaines de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement
RAP	Référentiel d'activités professionnelles
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
VGP	Vérification Générale Périodique

ANNEXE IV – Référentiel d'évaluation
annexe IV a
Unités constitutives du diplôme
Spécialité « maçon » de certificat d'aptitude professionnelle

A - Unités du domaine professionnel : UP1, UP2 et UP3

Chacune des trois unités professionnelles de la spécialité « maçon » de CAP est constituée d'un ensemble cohérent de compétences. La définition du contenu de ces unités permet de préciser les principales tâches professionnelles, les compétences concernées et leur contexte d'exécution. Il s'agit à la fois de :

- Permettre la mise en correspondance des activités professionnelles de la spécialité « maçon » de CAP et de ces unités dans le cadre du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Établir la relation entre ces unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation, qu'il s'agisse d'épreuves ponctuelles ou de contrôle en cours de formation (CCF)

Compétences	Unités professionnelles		
	Étude et préparation d'une intervention	Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant	Réalisation de travaux spécifiques
	UP1	UP2	UP3
C1.1 : Compléter et transmettre des documents	X		
C1.2 : Échanger et rendre compte oralement			X
C2.1 : Décoder un dossier technique	X		
C2.2 : Choisir les matériels et les outillages	X		
C2.3 : Déterminer des quantités de matériaux et composants		X	
C3.1 : Organiser son poste de travail		X	
C3.2 : Sécuriser son intervention		X	
C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux			X
C3.4 : Monter, démonter et utiliser un échafaudage		X	
C 3.5 : Mettre en place et démonter un étaielement			X
C3.6 : Implanter et tracer des ouvrages		X	
C3.7 : Réaliser des terrassements complémentaires			X
C3.8 : Réaliser des réseaux enterrés			X
C3.9 : Réaliser et mettre en place des coffrages		X	
C3.10 : Mettre en place des armatures		X	
C3.11 : Fabriquer et mettre en œuvre des bétons courants, bio et géo-sourcés		X	
C3.12 : Réaliser des maçonneries de petits éléments		X	
C3.13 : Intervenir sur le bâti existant			X
C3.14 : Poser des éléments préfabriqués			X
C3.15 : Réaliser les finitions d'un ouvrage vertical		X	
C3.16 : Réaliser les finitions d'un ouvrage horizontal		X	
C3.17 : Préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages		X	
C4.1 : Contrôler la nature et la conformité des supports		X	
C4.2 : Contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux		X	

B – Références réglementaires des unités d'enseignement général

UNITÉ UG 1 – Français et Histoire-géographie – enseignement moral et civique

Les programmes sur lesquels reposent l'unité sont définis par :

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de français des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement d'histoire-géographie des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement moral et civique des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

UNITÉ UG 2 – Mathématiques et Physique - Chimie

Les programmes sur lesquels reposent l'unité sont définis par :

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de mathématiques des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de physique-chimie des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

UNITÉ UG 3 – Éducation physique et sportive

Le programme sur lequel repose l'unité est défini par :

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement d'éducation physique et sportive des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle et des classes préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

UNITÉ UG 4 – Prévention – santé - environnement

Le programme sur lequel repose l'unité est défini par :

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de prévention-santé-environnement des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

UNITÉ UG 5 – Langue vivante étrangère

Le programme sur lequel repose l'unité est défini par :

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de langues vivantes des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle professionnel et des classes préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

UNITÉ UF 1 - Langue vivante

Le programme sur lequel repose l'unité facultative de langue vivante est défini par :

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de langues vivantes des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle et des classes préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

UNITÉ UF 2 - Mobilité

Les compétences constitutives de l'unité facultative de mobilité sont définies par :

Arrêté du 03 avril 2019 portant création d'une unité facultative de « mobilité » et de l'attestation Mobilité Pro dans le diplôme du certificat d'aptitude professionnelle (BO n° 35 du 26 septembre 2019).

Annexe IV b
Règlement d'examen (modifié par arrêté du 16 décembre 2024)

Spécialité « maçon » de certificat d'aptitude

Spécialité « maçon » de certificat d'aptitude professionnelle			Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics)		Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels	
Épreuves	Unités	Coeff.	Mode		Mode	Durée
UNITÉS PROFESSIONNELLES						
EP1 – Etude et préparation d'une intervention	UP1	4	CCF		Ponctuel écrit	3 h
EP2 –Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant	UP2	9 ⁽¹⁾	CCF		Ponctuel pratique	15 h
EP3 – Réalisation de travaux spécifiques	UP3	2	CCF		Ponctuel oral et pratique	3 h
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GENERAL						
EG1 – Français et histoire-géographie - enseignement moral et civique	UG1	3	CCF		Ponctuel écrit et oral	2 h 25 (2h+10mn)+15mn ⁽²⁾
EG2 – Mathématiques et physique-chimie	UG2	2	CCF		Ponctuel écrit	1 h 30
EG3 – Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF		Ponctuel	
EG4 – Prévention-santé-environnement	UG 4	1	CCF		Ponctuel écrit	1 h
EG5 – Langue vivante étrangère	UG 5	1	CCF		Ponctuel écrit et oral	1 h 06 ⁽³⁾
Épreuve Facultative ⁽⁴⁾						
Langue vivante	UF1	1	Ponctuel oral	12 mn	Ponctuel oral	12 mn
Mobilité	UF2	1	Pratique oral	20mn		

- (1) dont coefficient 1 pour l'évaluation du chef d'œuvre, uniquement pour les scolaires et les apprentis.
L'évaluation s'effectue conformément à l'arrêté du 28 novembre 2019 définissant les modalités d'évaluation du chef d'œuvre prévue à l'examen du CAP par l'article D337-3-1 du Code de l'éducation.
- (2) dont 5mn de préparation pour oral HGEMC
- (3) dont 6 minutes oral individuel
- (4) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire.
Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme.

EP1 - UP1 : Étude et préparation d'une intervention

Coefficient 4

OBJECTIF ET CONTENU DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat concernant la préparation de son intervention. À partir d'un ensemble de documents, y compris sous forme numérique, décrivant un ouvrage (une installation ou une partie d'installation à réaliser : dimensions, constitution, contexte, moyens techniques), le candidat procède à l'étude d'une intervention professionnelle de son métier.

Cette épreuve écrite porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.1 : Compléter et transmettre des documents
- C2.1 : Décoder un dossier technique
- C2.2 : Choisir les matériels et les outillages

À partir d'un dossier, le candidat est amené à :

- prendre connaissance des informations concernant son intervention ;
- compléter et transmettre des documents y compris digitaux ;
- représenter graphiquement une solution technique ;
- extraire les informations techniques nécessaires à son intervention ;
- inventorier et choisir les matériels et outillages nécessaires à son intervention.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les conditions et les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans les colonnes « Conditions » et « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences dans le référentiel de certification.

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables pour tous les modes d'évaluation.

MODES D'ÉVALUATION

1- Évaluation par épreuve ponctuelle : épreuve écrite d'une durée de 3h00

Conditions d'organisation :

L'épreuve se déroule obligatoirement sur table. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant la possibilité de consulter des ressources numériques :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 ;
- des moyens digitaux, s'ils sont prévus à l'épreuve.

Documents supports de l'épreuve :

Le dossier remis au candidat se décompose en deux parties :

- un dossier « TECHNIQUE » éventuellement commun à l'EP2 et à l'EP3 comprenant :
 - la description d'une situation professionnelle étudiée ;
 - les pièces écrites et graphiques, y compris numériques, définissant les travaux à réaliser ;
 - des documents de fabricants ou fournisseurs, des fiches techniques, ...
- un dossier « SUJET / RÉPONSE ».

2 Évaluation par contrôle en cours de formation

L'épreuve est évaluée à l'occasion d'une situation d'évaluation organisée par l'établissement de formation.

La situation est réalisée en deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue), dans le cadre des activités habituelles de formation.

Conditions d'organisation :

L'épreuve se déroule obligatoirement sur table. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant la possibilité de consulter des ressources numériques :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 ;
- des moyens digitaux s'ils sont prévus à l'épreuve.

La durée cumulée des séquences d'évaluation en CCF pour cette situation est comparable à la durée de l'épreuve ponctuelle.

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement. Un professionnel est convoqué. Son absence n'invalide pas les travaux de la commission d'évaluation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé et d'une proposition de note finale au jury de délibération.

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

EP2 - UP2 : Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

Coefficient 9

OBJECTIF ET CONTENU DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat concernant la réalisation et le contrôle d'un ouvrage courant ou d'une partie d'ouvrage courant de maçonnerie.

Cette épreuve écrite et pratique porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C2.3 : Déterminer des quantités de matériaux et composants
- C3.1 : Organiser son poste de travail
- C3.2 : Sécuriser son intervention
- C3.4 : Monter, démonter et utiliser un échafaudage
- C3.6 : Planter et tracer des ouvrages
- C3.9 : Réaliser et mettre en place des coffrages
- C3.10 : Mettre en place des armatures
- C3.11 : Fabriquer et mettre en œuvre des bétons courants, bio et géo-sourcés
- C3.12 : Réaliser des maçonneries de petits éléments
- C3.15 : Réaliser les finitions d'un ouvrage vertical
- C3.16 : Réaliser les finitions d'un ouvrage horizontal
- C3.17 : Préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages
- C4.1 : Contrôler la nature et la conformité des supports
- C4.2 : Contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux

À partir d'un dossier, le candidat est amené à :

- organiser et sécuriser son poste de travail et ses interventions ;
- déterminer les quantités de matériaux liées à son intervention ;
- organiser matériellement son poste de travail ;
- planter un ouvrage ;
- réaliser des ouvrages de maçonnerie pouvant inclure des parties en béton armé ;
- réaliser des finitions ;
- effectuer des contrôles.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les conditions et les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans les colonnes « Conditions » et « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences dans le référentiel de certification.

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables pour tous les modes d'évaluation.

MODES D'ÉVALUATION

1- Évaluation par épreuve ponctuelle : épreuve pratique d'une durée de 15h00 intégrant une préparation écrite d'une heure.

Conditions d'organisation :

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen. Chaque candidat dispose d'un espace de travail dédié comportant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 ;
- un espace de réalisation ;
- l'outillage et la matière d'œuvre nécessaires ;
- des moyens digitaux, s'ils sont prévus à l'épreuve.

L'épreuve pratique d'une durée totale de 15 heures est organisée en **deux parties** :

- une phase de préparation de l'activité sous forme écrite d'une durée de **1 heure** ;
- une phase de réalisation de l'activité intégrant le contrôle, d'une durée de **14 heures**.

Documents supports de l'épreuve :

Le dossier remis au candidat se décompose en deux parties :

- un dossier « TECHNIQUE » éventuellement commun à l'EP1 et à l'EP3 comprenant :
 - la description d'une situation professionnelle étudiée ;
 - les pièces écrites et graphiques, y compris numériques, définissant les travaux à réaliser ;
 - des documents de fabricants ou fournisseurs, des fiches techniques, ...
- un dossier « SUJET / RÉPONSE ».

2- Évaluation par contrôle en cours de formation

L'épreuve est évaluée à l'occasion de deux situations d'évaluation d'égale importance, organisées par l'établissement de formation. L'une des situations d'évaluation a lieu dans l'établissement de formation, l'autre situation d'évaluation a lieu dans l'entreprise. L'établissement veille à la complémentarité des situations d'évaluation.

Les situations sont réalisées en deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue), dans le cadre des activités habituelles de formation.

Conditions d'organisation :

Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail dédié comportant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 ;
- un espace de réalisation ;
- l'outillage et la matière d'œuvre nécessaires ;
- des moyens digitaux, s'ils sont prévus à l'épreuve.

La durée de chaque situation d'évaluation est comparable à la durée de l'épreuve ponctuelle.

Une proposition de note finale résultant de l'évaluation des deux situations est faite au jury de délibération.

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

Situation d'évaluation en centre de formation

La situation d'évaluation est organisée dans l'établissement de formation dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle. Elle peut comporter plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document de suivi pédagogique et d'évaluation des compétences.

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement de formation. Un professionnel est convoqué. Son absence n'invalide pas les travaux de la commission d'évaluation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé.

Situation d'évaluation en entreprise

La situation d'évaluation est organisée en entreprise dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle. Elle peut comporter plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document de suivi pédagogique et d'évaluation des compétences.

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement. La synthèse de l'évaluation est effectuée par le tuteur d'entreprise/maître d'apprentissage de l'entreprise d'accueil et un enseignant/formateur du domaine professionnel, au sein de l'entreprise.

Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé.

EP3 - UP3 : Réalisation de travaux spécifiques

<i>Coefficient 2</i>

OBJECTIF ET CONTENU DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat pour réaliser avec méthode la réalisation de travaux spécifiques.

Cette épreuve pratique et orale porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.2 : Échanger et rendre compte oralement
- C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux
- C3.5 : Mettre en place et démonter un étalement
- C3.7 : Réaliser des terrassements complémentaires
- C3.8 : Réaliser des réseaux enterrés
- C3.13 : Intervenir sur le bâti existant
- C3.14 : Poser des éléments préfabriqués

À partir d'un dossier de l'ouvrage, le candidat est amené à :

- prendre connaissance des informations concernant son intervention ;
- réaliser des terrassements complémentaires, des réseaux enterrés à proximité de réseaux existants ;
- repérer les réseaux existants ;
- évoluer à proximité de réseaux aériens et souterrains;
- intervenir sur du bâti existant ;
- poser des éléments préfabriqués ;
- échanger et rendre compte de son intervention avec le jury.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les conditions et les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans les colonnes « Conditions » et « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences dans le référentiel de certification.

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables pour tous les modes d'évaluation.

MODES D'ÉVALUATION

1- Évaluation par épreuve ponctuelle : épreuve pratique et orale d'une durée de 3h00, dont 15 minutes d'entretien oral

Conditions d'organisation :

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail dédié comportant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 ;
- une installation fonctionnelle ;
- l'outillage et la matière d'œuvre nécessaires ;
- des moyens digitaux s'ils sont prévus à l'épreuve.

Au cours, ou en fin d'épreuve, le candidat est amené à rendre compte oralement de son intervention sous la forme d'un entretien de 15 minutes au maximum avec un examinateur du domaine professionnel.

Documents supports de l'épreuve :

Le dossier remis au candidat se décompose en deux parties :

- un dossier « TECHNIQUE » éventuellement commun à l'EP1 et à l'EP2 et comprenant :
 - la description de la situation professionnelle étudiée ;
 - les pièces écrites et graphiques, y compris numériques, définissant les travaux à réaliser ;
 - des documents de fabricants ou fournisseurs, des fiches techniques, ...
- un dossier « SUJET / RÉPONSE ».

2- Évaluation par contrôle en cours de formation

L'épreuve est évaluée à l'occasion d'une situation d'évaluation organisée par l'établissement de formation, en centre de formation ou en entreprise.

La situation est réalisée en deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue), dans le cadre des activités habituelles de formation.

Conditions d'organisation :

Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail dédié comportant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 ;
- une installation fonctionnelle ;
- l'outillage et la matière d'œuvre nécessaires ;
- des moyens digitaux, s'ils sont prévus à l'épreuve.

Au cours, ou en fin de situation d'évaluation, le candidat est amené à rendre compte oralement de son intervention sous la forme d'un entretien de 15 minutes au maximum avec enseignant/formateur du domaine professionnel.

La durée cumulée des séquences d'évaluation en CCF pour cette situation est comparable à la durée de l'épreuve ponctuelle

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement. Un professionnel est convoqué. Son absence n'invalide pas les travaux de la commission d'évaluation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé et d'une proposition de note finale au jury de délibération.

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen

Références réglementaires pour les épreuves d'enseignement général

Épreuve EG1 – Français et histoire-géographie et enseignement moral et civique - coefficient 3

L'épreuve de français et histoire-géographie-enseignement moral et civique est définie par l'arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général. (BO n° 35 du 26 septembre 2019)

Épreuve EG2 – Mathématiques et physique-chimie - coefficient 2

L'épreuve de mathématiques et physique-chimie est définie par l'arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général. (BO n° 35 du 26 septembre 2019)

Épreuve EG3 - Éducation physique et sportive - coefficient 1

L'épreuve d'éducation physique et sportive est définie par l'arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général. (BO n° 35 du 26 septembre 2019)

Épreuve EG4 – Prévention-santé-environnement - coefficient 1

L'épreuve de prévention-santé-environnement est définie par l'arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général. (BO n° 35 du 26 septembre 2019)

Épreuve EG5 – Langue-vivante étrangère - coefficient 1

L'épreuve obligatoire de langue vivante étrangère est définie par l'arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général. (BO n° 35 du 26 septembre 2019)

Épreuve facultative - Langue vivante

L'épreuve facultative de langue vivante est définie par l'arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général. (BO n° 35 du 26 septembre 2019)

Épreuve facultative - Mobilité

L'épreuve facultative de mobilité est définie par l'arrêté du 30 août 2019 portant création d'une unité facultative de mobilité et de l'attestation Mobilité Pro dans le diplôme du certificat d'aptitude professionnelle (BO n° 35 du 26 septembre 2019)

Préambule

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sont des phases déterminantes dans l'acquisition des compétences, connaissances et attitudes professionnelles de la spécialité du diplôme. Toutes les activités et les tâches associées, définies dans le référentiel d'activités professionnelles de la spécialité du diplôme peuvent être appréhendées lors des périodes de formation en milieu professionnel. Elles doivent être complémentaires à la formation dispensée en établissement de formation.

Ces dernières doivent permettre au futur diplômé :

- de participer aux activités de l'entreprise et d'utiliser l'outillage, les matériels et les équipements professionnels ;
- d'appréhender la réalité de l'environnement économique, technique et humain de l'entreprise ;
- de prendre conscience du rôle de tous les acteurs et de tous les services de l'entreprise.

Voie scolaire

Les périodes de formation en milieu professionnel répondent au cadre réglementaire du Code de l'Éducation, articles D124-1 à D124-9 modifiés et de la circulaire n°2016-053 du 29 mars 2016.

La durée des périodes de formation en milieu professionnel est conforme à la réglementation générale en vigueur, soit **14 semaines** réparties en plusieurs séquences sur le cycle de formation.

La durée d'une séquence de formation en entreprise ne peut être inférieure à 3 semaines.

L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel fait l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant l'élève et le chef d'établissement de formation où ce dernier est scolarisé. Cette convention est établie conformément aux textes en vigueur.

L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel prend en compte :

- Les contraintes matérielles des entreprises et de l'établissement de formation
- Les objectifs pédagogiques spécifiques à ces périodes de formation
- Les cursus de formation

La recherche et le choix des entreprises d'accueil sont assurés conjointement par l'élève et l'équipe pédagogique de l'établissement de formation. Il est de la responsabilité de l'établissement scolaire de proposer à chaque élève une entreprise d'accueil.

Pendant les PFMP, l'élève a la qualité de stagiaire. Il reste sous la responsabilité du chef de l'établissement de formation et sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargée du suivi de cette PFMP.

Le choix des activités les plus pertinentes, en fonction de l'entreprise d'accueil, est arrêté par l'équipe pédagogique et le tuteur d'entreprise. L'annexe pédagogique jointe à la convention fixe les exigences.

Le tuteur d'entreprise, désigné par l'entreprise d'accueil, prend en charge le stagiaire et suit sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il favorise l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice de son futur métier, l'aide à développer son autonomie et encourage sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail ou d'un environnement nouveau.

Le tuteur d'entreprise est l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation et le coresponsable de l'évaluation prévue en milieu professionnel.

Voie de l'apprentissage

La durée légale de la formation en milieu professionnel est incluse dans le rythme de l'alternance défini par le Code de travail.

L'apprenti est lié juridiquement à l'entreprise par un contrat de travail de type particulier permettant sa formation en alternance sur deux sites : l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage et le centre de formation d'apprentis.

L'organisation de la formation en milieu professionnel prend en compte :

- Les contraintes matérielles des entreprises et du centre de formation d'apprentis
- Les objectifs pédagogiques spécifiques à cette formation
- Les cursus de formation

Le maître d'apprentissage, désigné par l'entreprise d'accueil, prend en charge l'apprenti et suit sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il favorise l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice de son futur métier, l'aide à développer son autonomie et encourage sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail ou d'un environnement nouveau.

Le maître d'apprentissage est l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis et le coresponsable de l'évaluation prévue en milieu professionnel.

Voie de la formation professionnelle continue

La durée de la formation en milieu professionnel s'ajoute aux durées de formation dispensées dans le centre de formation continue.

Dans le cadre d'un contrat de travail particulier, les périodes de formation en milieu professionnel sont incluses à la durée totale de la formation.

L'organisation de la formation en milieu professionnel prend en compte :

- Les contraintes matérielles des entreprises et du centre de formation continue
- Les objectifs pédagogiques spécifiques à cette formation
- Les cursus de formation

Le tuteur d'entreprise, désigné par l'entreprise d'accueil, prend en charge le stagiaire de la formation continue et suit sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il favorise l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice de son futur métier, l'aide à développer son autonomie et encourage sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail ou d'un environnement nouveau.

Le tuteur d'entreprise est, l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique du centre de formation continue et le coresponsable de l'évaluation prévue en milieu professionnel.

Positionnement

Dans le cadre d'un positionnement pédagogique validé par décision du recteur d'académie,

- Un candidat de la voie scolaire doit effectuer une PFMP de 6 semaines minimum selon les articles D337-62 à D337-65 du Code de l'Éducation,
- Un candidat de la formation professionnelle continue peut être dispensé de PFMP s'il justifie d'au moins six mois d'activité professionnelle dans le secteur d'activité visé par le diplôme.

Candidat en formation à distance

Les candidats relèvent, selon leur statut (scolaire, apprenti, formation continue), de l'un des cas précédents.

Candidat libre

Il découle de l'article D. 337-7 du code de l'éducation que les candidats majeurs peuvent se présenter à l'examen du CAP sans avoir suivi de formation théorique et sans avoir effectué de PFMP. Leur majorité est vérifiée au jour de leur inscription à l'examen.

Annexe VI
Tableau de correspondance entre épreuves ou unités de l'ancien et du nouveau diplôme
Spécialité « maçon » de certificat d'aptitude professionnelle

Certificat d'aptitude professionnelle « maçon » défini par l'arrêté du 21/08/2002 modifié dernière session d'examen : 2022		Spécialité « maçon » de certificat d'aptitude professionnelle défini par le présent arrêté 1 ^{ère} session d'examen : 2023	
ÉPREUVES	Unités	ÉPREUVES	Unités
EP 1 - Analyse d'une situation professionnelle	UP1	EP1 - Étude et préparation d'une intervention	UP1
EP2 - Réalisation d'ouvrages courants	UP2	EP2 – Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant	UP2
EP3 – Réalisation d'ouvrages annexes	UP3	EP3 - Réalisation de travaux spécifiques	UP3
EG1 - Français et Histoire Géographie	UG1	EG1 - Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique	UG1
EG2 - Mathématiques Sciences	UG2	EG2 - Mathématiques et physique- chimie	UG2
EG3 - Éducation physique et sportive	UG3	EG3 - Éducation physique et sportive	UG3
		EG4 – Prévention-Santé-Environnement	UG4
		EG5 - Langue vivante étrangère	UG5
EF – Epreuve facultative de langue vivante	UF	EF1 – Épreuve facultative de langue vivante ou EG5 - Langue vivante étrangère (1)	UF1 ou UG5
		EF2 - Mobilité	UF2

(1): sous réserve que la langue facultative dont le candidat souhaite garder la note pour l'EG 5 soit une langue effectivement enseignée dans l'établissement au titre de l'EG 5.

Cette réserve concerne les candidats des établissements d'enseignement public, des établissements d'enseignement privés sous contrat, des CFA ou organismes de formation habilités à pratiquer le CCF.